

Ce bulletin est publié à titre documentaire et objectif.

Les articles traduisent l'opinion de leurs auteurs, sans engager celle de la Banque.

SOMMAIRE : Allocution prononcée par le Gouverneur de la Banque Nationale de Belgique à l'assemblée générale des actionnaires. — Population et chômage, par M. Maurice Ansiaux. — La situation économique de la Belgique (décembre 1930-janvier 1931). — Chronique : effets de commerce et crédit à court terme; les placements étrangers en titres de l'U. S. Steel Corporation; les charges d'agent de change à la Bourse de New-York; industrie diamantaire. — Statistiques.

ALLOCUTION PRONONCÉE

PAR LE

GOVERNEUR DE LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE

à l'assemblée générale des actionnaires

L'assemblée générale des actionnaires de la Banque Nationale de Belgique s'est tenue le lundi 23 février 1931, sous la présidence du Gouverneur de la Banque, M. Louis Franck, assisté de M. L.-J. Mahieu, secrétaire.

Les rapports du Conseil de direction et du Collège des censeurs sont considérés comme lus.

Après avoir rendu hommage à la mémoire des deux régents éminents que la Banque vient de perdre, — M. le Ministre d'Etat J. Liebaert et M. Gustave Trausenster, le grand industriel liégeois, — M. le Gouverneur prononce l'allocution suivante :

« Messieurs,

» La situation de la Banque Nationale est très forte. Plus de 67 p. c. de valeurs-or couvrent nos billets et nos autres engagements à vue. Pour la première fois, dans l'histoire monétaire de la Belgique, le stock en or-métal dépasse sept milliards de francs. Le solde est représenté par un portefeuille d'effets et valeurs, dont la qualité et la liquidité ne laissent rien à désirer. La dette de l'Etat n'a pas seulement été réduite de plus de 500 millions depuis la stabilisation, son remboursement est assuré par une convention, qui nous permet, en outre, de mobiliser cette créance si nous en avons besoin.

» Vous approuverez, j'en suis sûr, cet accord. Il n'a pas été conclu pour favoriser vos intérêts. Il est sim-

plement l'exécution d'engagements pris. Ses véritables bénéficiaires sont le public et le pays.

» La solidité monétaire intéresse tous les Belges. Elle est, au fond, la garantie non seulement du billet de banque, mais de tous les patrimoines, petits et grands. Elle est aussi la base du crédit public.

LE MARCHÉ DES RENTES.

» Aussi ne faut-il pas s'étonner que, favorisées par une pareille réserve, nos rentes d'Etat et nos bonnes obligations apparaissent de nouveau à tous les hommes réfléchis comme un des meilleurs placements qu'on puisse trouver en ce moment. Dès le lendemain de la stabilisation et à plusieurs reprises depuis cette date, nous l'avons rappelé à l'épargne. Ceux qui auront tenu compte de cet avis n'ont pas lieu de se plaindre : de janvier 1928 à décembre 1930, l'indice du cours des rentes a passé de 100 à 126, tandis que dans le même intervalle l'indice des actions et autres titres à revenu variable perdait 44 p. c.

» Ce n'est pas que la valeur intrinsèque d'un grand nombre d'entreprises se soit modifiée dans le pays. Ce qui a changé, ce qui s'est dégonflé, c'est la téméraire illusion d'apprécier les titres non d'après leur rendement réel, mais uniquement d'après des éventualités spéculatives — sans même considérer que cette course aux gains obtenus sans travail fait monter artificiellement les cours et mène fatalement à une catastrophe. La leçon est dure, espérons qu'elle ne sera pas perdue.

LA CRISE MONDIALE ET LES PRIX DE DÉTAIL.

» Vous sentez suffisamment les effets de la crise mondiale pour que je ne revienne pas à nouveau sur ses causes et son caractère. Tout a été dit à ce sujet et ce qui importe c'est de considérer les moyens d'en sortir.

» Parmi ces moyens, l'abaissement des prix de détail est un des plus efficaces. Déjà dans la plupart des pays, un grand pas a été fait dans cette voie. Chez nous, du 15 janvier 1930 au 15 janvier 1931, l'index des prix de détail est descendu de près de cinquante points; ce mouvement doit probablement s'accroître encore puisqu'il est loin de correspondre à l'allure de baisse des prix de gros. Ici, en effet, nous constatons, pendant la même période, une baisse de 147 points. Il est clair qu'un ajustement reste nécessaire.

» La consommation s'en ressentirait favorablement: l'abaissement des prix est, en effet, de nature à la développer. Il tend aussi à éliminer les producteurs mal outillés ou mal situés ou incapables de produire à bon compte.

» Cette adaptation n'exclut pas une certaine amélioration des prix de gros: la marge est assez forte pour la permettre. Mais au fond et en grand c'est dans ce processus classique et complémentaire — augmentation de la consommation, réduction de la production — que se trouve le plus puissant remède à la dépression et c'est par là que beaucoup de crises antérieures se sont guéries.

LE NATIONALISME ÉCONOMIQUE.

» Ce redressement serait singulièrement favorisé si on pouvait voir un certain nombre de pays importants abandonner ou tout au moins tempérer ce nationalisme économique, qui est un des legs les plus fâcheux de la guerre.

» Plusieurs conférences internationales se sont récemment préoccupées de réagir contre ces tendances. Je suis convaincu que si elles avaient réussi, il en serait résulté un grand bien car l'inquiétude sourde, qui pèse aujourd'hui sur le monde, aurait disparu; on aurait vu s'ouvrir de larges perspectives d'activité nouvelle et l'esprit de confiance serait revenu. Au lieu de cela, nous avons vu, à quelques exceptions près, la plupart des participants se réfugier dans ces conceptions singulièrement étroites et égoïstes.

» L'espoir de conclure une trêve douanière véritable a été déçu et la convention commerciale bien plus anodine, qui a été finalement signée n'est pas même ratifiée à ce jour, alors que dans quelques semaines son terme vient à expirer. La conférence en vue d'une union plus étroite entre les peuples européens n'a pas été beaucoup plus heureuse.

» Quand donc comprendra-t-on que vouloir la paix et la solidarité dans le domaine politique et maintenir un régime d'hostilité et d'exclusion dans le domaine économique est une contradiction dans les termes.

» Le jour, au contraire, où, à l'appui de l'œuvre si nécessaire d'une entente européenne, les grands pays

apporteront l'offre d'abaisser leurs tarifs protectionnistes, le succès ne sera pas longtemps douteux.

» Il faut espérer que tous finiront par s'en apercevoir.

» La Grande-Bretagne a pris récemment une initiative intéressante en ce sens.

» En attendant, il faut se réjouir d'avoir vu la Suède, la Hollande, la Norvège, le Danemark et la Belgique conclure le traité d'Oslo qui, s'il est modeste dans son objet actuel, est un pas dans la bonne voie.

» Je suis certain de traduire vos sentiments à tous en félicitant le gouvernement belge de son attitude à cette convention et aussi de ses efforts à Genève.

» Je sais que, chez nous-mêmes, certaines tendances protectionnistes se réveillent de temps en temps. L'égoïsme de groupe et de métier est de toutes les époques et de tous les pays.

» Mais notre régime libéral a subi l'épreuve de l'expérience. Il serait aussi puéril que dangereux d'y toucher sous prétexte qu'à une période de prospérité sans précédents, il succède des temps plus difficiles et que certains producteurs souffrent plus particulièrement. Où s'arrêterait-on dans cette voie du favoritisme douanier? Aider à cette manière telle ou telle branche de la production nationale, c'est favoriser des intérêts particuliers aux dépens de la généralité et c'est aggraver la crise en alourdissant les prix de revient. Les pays les plus protectionnistes ne sont pas exempts de celle-ci. Si parmi les nations libre-échangistes, la Grande-Bretagne est fortement atteinte c'est pour des raisons particulières, qui vous sont connues. Sur le Continent, au contraire, les pays à politique douanière libérale, la Hollande, le Danemark, la Suède, la Norvège et la Belgique sont parmi ceux qui résistent le mieux à la dépression actuelle. C'est que la pratique de la libre concurrence les arme pour la lutte et leur apprend à compter sur leur propre et incessant effort d'adaptation aux circonstances. C'est le régime qui a fait la richesse de la Belgique.

» Malgré toutes les entraves, nos exportations depuis la stabilisation ont augmenté très fortement: d'après les dernières statistiques publiées par la Société des Nations, nous sommes au quatrième rang parmi les pays qui ont enregistré les augmentations les plus importantes d'exportation, si l'on compte en chiffres absolus; nous sommes au second, si l'on compte en chiffres relatifs.

» Nous n'avons donc pas de raison de changer de politique et de douter de notre faculté de défendre notre place dans le monde.

LES SALAIRES ET LES HEURES DE TRAVAIL.

» On lit parfois que cette expansion de notre industrie est réalisée à l'aide de bas salaires et de longues heures de travail. La journée de huit heures n'est nulle part mieux observée qu'en Belgique. Quant aux salaires, voici trois faits: Il y a quelques années une municipalité anglaise faisait enquêter dans la région

de Charleroi sur les salaires des ouvriers électriciens. Son délégué constata que les salaires réels, rapprochés du coût de la vie, étaient au moins favorables que ceux des ouvriers anglais. Il y a quelques mois, nous avons nous-mêmes fait faire une enquête approfondie sur les salaires des ouvriers du fer et de l'acier dans les deux pays. Cette enquête faite par un économiste important et deux techniciens éminents, a établi péremptoirement que s'il y a une différence entre les salaires nominaux — moins grande d'ailleurs qu'on le dit souvent — elle est compensée, et au delà, par des avantages accessoires que l'industrie fait à ses ouvriers et par le coût de la vie et d'autres conditions secondaires. Enfin, une grande revue minière allemande vient de faire ressortir, dans son numéro de décembre, qu'en 1930 les salaires réels des travailleurs belges de la houille étaient les plus élevés de l'Europe occidentale y compris la Grande-Bretagne.

» C'est donc induire le public en erreur que de faire de la propagande protectionniste en disant que si l'on ne veut pas abaisser le « standard of life » des ouvriers nationaux, il faut les protéger par des barrières douanières.

NOS DÉBOUCHÉS.

» Il est, pour nous, un moyen tout indiqué de préparer le redressement: c'est d'étudier avec un soin nouveau nos débouchés actuels, de développer les moyens d'en tirer un meilleur parti et d'en augmenter le nombre.

» Le voyage que j'ai fait récemment dans les Indes m'a convaincu que nous devrions sur ce vaste marché faire un sérieux effort d'organisation en vue de développer nos relations commerciales avec ce beau pays, dont l'avenir est immense.

» Mais il n'est pas le seul dans ce cas: même en Europe, il est plus d'un pays où nous pourrions étendre notre exportation en y travaillant mieux la clientèle et en nous organisant davantage.

» C'est pendant les périodes de crise et de loisir relatif qu'elles donnent, qu'il faut faire cet effort pour en profiter quand les affaires seront de nouveau florissantes.

» Pendant longtemps, nous avons pu nous contenter de produire à bon marché; il en faut pas oublier qu'aujourd'hui nos compétiteurs ne comptent pas seulement sur leurs prix; ils s'efforcent de développer leurs spécialités, d'améliorer la qualité de leurs produits, de les faire valoir et pénétrer par une organisation méthodique et persévérante. Le temps est passé où il suffisait de fabriquer: l'art est aujourd'hui de vendre. Il faut devenir aussi bons commerçants, que nous sommes bons industriels et bons financiers.

FINANCES PUBLIQUES.

» A écouter en ce moment ce qui se dit, en matière de finances publiques, on constate de bien instructives concordances.

» Il y a quelques jours à Londres, le Chancelier de

l'Échiquier, M. Snowden, faisait sensation en rappelant avec beaucoup de courage ce principe élémentaire et rigoureux de toute finance saine, qu'un pays qui n'adapte pas ses dépenses à ses ressources court au-devant des plus graves difficultés.

» En Allemagne, le gouvernement est engagé déjà dans une politique financière qui entend obtenir l'équilibre du budget même par des mesures énergiques de retranchement.

» Dans l'Amérique du Sud, en Australie, les mêmes problèmes se posent avec une poignante acuité.

» Aux États-Unis même, on annonce un déficit qui fera comprendre que la production n'est pas le remède à tous les maux.

» En Belgique, il y a à peine quatre ans que nous avons dû prendre des mesures de salut public pour parer à un désastre financier imminent. Nous y avons réussi. Mais sans empiéter sur le domaine de la politique, il doit être permis au Gouverneur de la Banque Nationale de rappeler, en temps de crise surtout, que le Pays a fait dans ces dernières années un effort financier immense.

» Non seulement, il a dû subir les charges énormes de la guerre, mais il a développé et intensifié les services de l'Etat, et ses fonctions et interventions dans une forte proportion.

» Un économiste distingué a chiffré, dans un de nos bulletins, que de 1895 à 1900 les dépenses d'administration n'augmentent que de 35 millions et de 1905 à 1910 de 32 millions, tandis que de 1924 à notre budget actuel l'augmentation est de 300 millions de francs; il s'agit bien entendu dans les deux cas de francs-or.

» Même en tenant compte des réserves nécessaires qu'appelle ce genre de comparaison, la progression est énorme.

» Ce serait sortir de mon rôle que de discuter les causes ou les juger. J'admets volontiers que la plupart des mesures constituent d'incontestables progrès, et que presque toutes ont eu un caractère généreusement démocratique. Mais il est de mon devoir de dire que, même pour les dépenses les mieux justifiées, il y a une limite qu'il ne faut pas dépasser.

» Il ne faut pas la dépasser à l'ordinaire; il ne faut pas non plus la dépasser à l'extraordinaire, c'est-à-dire pour les dépenses à couvrir par l'emprunt.

» Quand je vois l'ampleur des projets d'emprunt qu'on prépare sous différentes formes, j'ai pour devoir de recommander la modération et d'appuyer ce que disait, à cet égard, le Ministre des Finances, il y a quelques jours, au Sénat.

» Certes, le Pays a fait des économies; certes, les rentes et obligations ont un meilleur marché que jadis. Mais il faut proportionner les dépenses quelles qu'elles soient aux emprunts que l'on peut raisonnablement placer sur le marché intérieur, c'est-à-dire, en somme, au capital que le Pays a économisé.

POPULATION ET CHOMAGE

par M. Maurice Ansiaux

Professeur à l'Université de Bruxelles.

Les progrès foudroyants du chômage depuis la fin de 1929 rendent un réel intérêt d'actualité à l'ancien problème — national et international — de la population. Dans des conjonctures aussi critiques, il n'est que trop naturel de se demander s'il n'y a point une relation entre la multiplication des hommes et l'impossibilité apparemment grandissante de les occuper tous. Question que les anciens économistes eussent regardée comme une hérésie scientifique: une bouche nouvelle n'est-elle pas toujours accompagnée de deux bras? Mais pareille réfutation est trop élémentaire pour que l'on puisse s'en contenter.

Plus sérieuse assurément est l'objection que l'on peut tirer des théories récentes de la population. C'est qu'elles ont pour point de départ une constatation décisive: la régression de la natalité. Chez toutes les nations civilisées, le phénomène est nettement observable. Dans des pays où le taux de la natalité est encore relativement élevé comme l'Italie, le mouvement de recul n'est pourtant pas douteux. M. Mortara fait remarquer qu'il a commencé par les provinces de l'ouest: Piémont et Ligurie et s'y est manifesté en premier lieu dans les villes principales, Turin et Gênes. Mais ensuite il s'est étendu doublement. Il a gagné d'abord les régions circonvoisines des villes et cela d'une manière de plus en plus extensive, puis il s'est propagé dans les autres parties de la péninsule en commençant là aussi par les centres urbains. La natalité, en 1926, est encore assez forte dans le sud: par mille habitants, elle est de 25,3 à Palerme et de 25 à Naples; mais à Trieste elle tombe à 16,4, à Gênes à 15,1, à Bologne à 14,9, à Milan à 14,8, à Florence à 14,6, à Turin à 13,1. Trois villes accusent un excédent des décès sur les naissances: Turin 2,6 par 1.000, Bologne 1,5, Florence 0,8. Rome, par contre, jouit de la situation la plus favorable et peut s'enorgueillir d'un excédent de naissances de 9,7 par 1.000. M. Mortara n'hésite pas à écrire: « L'expérience italienne concorde avec celle des autres Etats frappés avant le nôtre par la décadence de la natalité: quand la pratique de la limitation de la natalité a trouvé accès dans un pays, elle tend inexorablement à se propager tant en extension qu'en profondeur (1). »

(1) Giorgio Mortara. « Natalità e urbanesimo in Italia ». (« Nuova Antologia », 16 juin-1^{er} juillet 1929.) — Le dernier recensement publié par les journaux témoigne toutefois d'un certain relèvement de la natalité, mais plus encore d'une décroissance du taux de la mortalité (20 février 1931).

Cet exemple méritait d'être cité: il prouve que le phénomène de la dénatalité se généralise. Et quoique M. Mortara mette toutes ses espérances en une réaction patriotique dont il juge l'Italie actuelle seule capable, il est évident que les sévères constatations de l'homme de science ont beaucoup plus de poids que les objurgations et les encouragements du patriote plein d'optimisme.

Il est bien vrai que la restriction grandissante de la procréation n'est pas encore le fait de toutes les nations du globe. Le pullulement asiatique n'est pas sur le point de s'arrêter, à moins que la diffusion des idées et des coutumes de la race blanche ne se poursuive à la cadence étonnamment rapide qui a marqué son avance récente et provoqué en Extrême-Orient des bouleversements politiques inimaginables autrefois. Il convient toutefois d'être prudent: la transformation peut être désormais moins précipitée.

Mais s'il faut admettre comme réalité immédiate qu'au ralentissement très prononcé de la multiplication européenne et américaine s'oppose encore la fécondité asiatique, comment ne pas voir que les effets de celle-ci sont tempérés par une mortalité, notamment infantile, beaucoup plus forte que celle des contrées habitées par les blancs?

Au surplus, le tableau ne serait pas complet si l'on négligeait de rappeler qu'il existe encore de par le monde de vastes régions à peuplement clairsemé et susceptibles d'absorber, dans des conditions normales, une immigration considérable. L'exportation des hommes a été jusqu'en 1914 la méthode habituelle de dégorgeement des excédents de population européenne. Si bien que nul excès n'était à redouter même là où, comme en Angleterre, en Belgique, en Europe centrale, la densité atteignait des taux impressionnants. Chose curieuse et significative d'ailleurs, on a vu un grand pays fournir un large contingent à l'émigration pendant la majeure partie du XIX^e siècle, puis cesser à peu près complètement d'y contribuer, importer au contraire, en dépit d'une rapide multiplication autochtone, des travailleurs nombreux d'une contrée voisine. Ce pays dont la faculté de nourrir une population dense et de forte croissance s'est développée d'une manière si remarquable, c'est l'Allemagne (1). Et de

(1) En 1912 (1^{er} décembre), le recensement officiel des étrangers résidant en Allemagne, ouvriers industriels ou agricoles pour la plupart, atteint le chiffre de 1.259.873 personnes.

toute évidence c'est au prodigieux essor de son industrie qu'elle a dû de pouvoir sustenter un nombre toujours plus élevé d'habitants. Un tel revirement doit être noté avec soin : c'est un élément décisif du débat.

* * *

Et néanmoins, un facteur inattendu est venu par degrés assombrir les perspectives. C'est la restriction de l'immigration décrétée en premier lieu par les Etats-Unis. Comme on va le voir, elle a fait plus que contrebalancer la tendance à l'équilibre que représente, dans les pays d'essaimage, une natalité en régression.

Parmi les mesures prises afin de limiter l'immigration, il y a lieu, sans doute, d'établir des distinctions. Quand le législateur américain interdit aux indésirables de franchir la frontière, on ne peut qu'approuver une décision en vertu de laquelle les déficients de toute sorte doivent rester à la charge de leurs pays d'origine. Il est curieux de parcourir la liste des différentes catégories de ceux qu'à partir de 1891 le législateur américain a rangés parmi les indésirables : idiots, insensés, indigents, individus qui tomberont vraisemblablement à la charge de la communauté, personnes atteintes de maladies répugnantes ou contagieuses, criminels ayant été l'objet d'une condamnation et... polygames. Des lois ultérieures de 1903 et de 1907 y ont adjoint les faibles d'esprit, les épileptiques, les tuberculeux, les prostituées, les anarchistes, enfin ceux qui veulent renverser le gouvernement par des moyens violents et illégaux. L'application de ces mesures fut rendue de plus en plus sévère par l'administration si bien qu'en 1910, par exemple, 24.270 immigrants se virent refuser l'autorisation de pénétrer sur le territoire des Etats-Unis. La même année 3.461 étrangers qui avaient passé la frontière en fraude furent déportés. D'autre part, depuis 1899, des épreuves de lecture et d'écriture ont été imposées aux entrants. Les Européens du sud et de l'est y échouaient souvent. Jusqu'en 1910, la proportion d'illettrés était de 68,2 p. c. pour les Portugais, 59,5 p. c. pour les Turcs, 53,9 p. c. pour les Italiens du sud, etc. L'épreuve de lecture a été définitivement consacrée par une loi du 1^{er} mai 1917.

La crise économique de 1920 devait amener l'adoption de restrictions encore bien plus « drastiques ». Le 10 décembre 1920, le Johnson bill était voté par la Chambre des Représentants de Washington : il interdisait radicalement l'immigration pour la durée d'un an. Mais le Sénat amenda ce projet et y substitua la règle qui allait désormais prévaloir. Elle fut d'abord limitée à treize mois, mais successivement prorogée ensuite. L'objet essentiel en est le contingentement de l'immigration autorisée, pour chaque nationalité, à 3 p. c. du total des immigrants de cette nationalité qui se trouvaient établis aux Etats-Unis en 1910 (1).

(1) Le 1^{er} juillet 1924, la limitation a été renforcée en fait grâce à la substitution de 1890 à 1910 comme année de base.

Cette législation favorise essentiellement l'entrée des Anglais, Allemands, Suédois et Norvégiens; elle réduit, au contraire, à de faibles effectifs celle des Italiens, Grecs, Espagnols, Portugais, Polonais, Hongrois, Yougoslaves, Tchécoslovaques, Arméniens, etc. La conséquence de pareil régime — différentiel sinon en droit du moins en fait — c'est que les émigrants des nationalités défavorisées atteignent vite le maximum, tandis que ceux qui appartiennent aux nationalités du premier groupe demeurent en deçà.

Ce *numerus clausus* d'un nouveau genre a donc pour objet, comme précédemment l'épreuve de lecture, d'endiguer l'invasion des Méditerranéens et des Européens orientaux. Ce serait une injure gratuite d'assimiler ces éléments ethniques aux déficients refoulés en vertu des lois de 1891, 1903 et 1907. Mais, à tort ou à raison, les Américains les jugent inassimilables et c'est pour conserver à leur patrie sa physionomie nationale et sociale qu'ils écartent les Européens méridionaux et les Orientaux. On sait qu'ils ont d'ailleurs opposé une prohibition légale absolue à l'afflux sino-japonais.

En somme c'est d'une doctrine d'eugénisme anglo-saxon et germanique que cette législation s'est visiblement inspirée. Elle a eu une autre source encore : l'influence des ouvriers à hauts salaires désireux de se prémunir contre la concurrence d'une main-d'œuvre au rabais. Une loi de 1885 interdit expressément l'accès des Etats-Unis aux ouvriers étrangers ayant signé un contrat de travail avant leur départ d'Europe. Les chefs d'entreprise, les capitaines de navires, les agents, etc. seront frappés de peines. Ici, c'est la défense de l'étalon de vie des travailleurs nationaux qui a motivé les restrictions à l'immigration; c'est, il faut le dire sans ambages, le protectionnisme du salaire. Protectionnisme qui n'est ni plus ni moins défendable que celui des profits industriels et agricoles. Mais il se conçoit que l'un n'aille pas sans l'autre. L'équité et la logique veulent qu'au renchérissement de la vie dû aux droits de douane corresponde le maintien de salaires en argent élevés. Certes, l'efficacité du système protecteur est compromise par cette mesure complémentaire : ce n'est pas aux partisans du libre-échange de s'affliger de pareille conséquence!

Que la dépression économique actuelle qui sévit de façon particulièrement dure de l'autre côté de l'Atlantique enfonce encore davantage le législateur américain dans son hostilité à la liberté de l'immigration, à cela rien d'étonnant. Mais vraiment il n'avait nul besoin de cet argument nouveau : son siège était fait. Et le retour de la prospérité n'affaiblira point ses convictions. Il n'en serait autrement que si un essor extraordinaire de la production démontrait l'urgence absolue d'un surcroît important de bras et en particulier d'ouvriers non qualifiés.

* * *

Si l'immigration étrangère est assez minutieusement réglementée en France, ce n'est pas tout à fait pour les mêmes motifs économiques qu'aux Etats-Unis. Sans

doute le contrôle sanitaire répond de part et d'autre à d'identiques préoccupations. C'est ainsi que la France élimine, elle aussi, les individus de trop faible constitution et tous ceux qui sont atteints de maladies contagieuses ou d'affections les rendant inaptes au travail (1). Le contrôle préventif peut, suivant les pays et les accords internationaux, avoir lieu soit dans le pays d'origine avec le consentement du gouvernement de celui-ci, soit à la frontière française. Autant qu'il est possible d'en juger, cette action administrative s'exerce avec moins de rudesse que celle des autorités sanitaires du port de New-York armées d'une législation draconienne.

C'est d'ailleurs surtout la portée économique de la réglementation française de l'immigration qui nous intéresse. Ici, le point de vue diffère sensiblement de celui qui a prévalu aux Etats-Unis. La France sent davantage la nécessité d'un appoint sérieux de main-d'œuvre étrangère pour assurer le fonctionnement normal d'une production industrielle accrue depuis la guerre et d'une agriculture qui souffre de l'exode rural. D'autre part, il est vrai, les syndicats ouvriers prennent ombrage de l'afflux d'étrangers dont l'étalon de vie est souvent inférieur à celui des travailleurs français. Le législateur et le gouvernement ont tenu compte de ces protestations syndicales. En sorte que le régime adopté en France consiste — abstraction faite des restrictions d'ordre sanitaire — à favoriser largement l'immigration, même par la voie d'accords internationaux, tout en stipulant de manière formelle que les ouvriers étrangers employés en France ne pourront recevoir, à capacité professionnelle égale, un salaire inférieur à celui des ouvriers français de la même catégorie. En outre, afin d'éviter que les employeurs n'aient intérêt à embaucher des étrangers au détriment des nationaux, des conventions internationales nombreuses imposent aux employeurs des charges pécuniaires identiques en ce qui concerne la réparation des accidents du travail dont éventuellement sont victimes les étrangers et les nationaux. D'autre part, la loi du 11 août 1926 prend des mesures énergiques en vue de protéger les employeurs qui ont engagé par contrat des ouvriers du dehors contre le défaut d'exécution par ces derniers des engagements qu'ils ont pris. Elle interdit d'embaucher un ouvrier étranger avant l'expiration du contrat de travail en vertu duquel il a été admis en France, d'occuper dans une autre profession le travailleur étranger auquel la carte d'identité aura été délivrée en vue de son emploi dans une profession déterminée. Toutefois, cette interdiction est levée si le contrat de travail a été résilié d'accord avec le premier employeur de l'ouvrier, si ce dernier réside en France depuis plus d'une année, enfin, si l'Office public de placement autorise le changement de profession.

(1) Voy. not. MAX TURMANN, « L'immigration de la main-d'œuvre étrangère. Comment on l'a organisée et réglementée en France ». (« L'actualité économique », 6^e année, n^o 8, novembre 1930, pp. 271-275, Montréal.)

Ce serait une grosse erreur d'imaginer qu'il n'existe de mesures restrictives en fait d'immigration qu'aux Etats-Unis et en France. Nombreux, au contraire, sont les Etats qui en ont édictées. M. Oualid écrit à ce propos que les migrations humaines sont « enserrées dans de multiples réglementations, entravées par des obstacles de plus en plus nombreux (1) ». Il serait même fastidieux d'énumérer toutes les lois dirigées contre le libre passage des travailleurs d'un pays à l'autre. Signalons seulement quelques traits saillants. Un certain nombre d'Etats, prenant le contrepied de la prohibition américaine, ne permettent l'immigration qu'aux ouvriers étrangers engagés par contrat. Diverses législations réservent aux ouvriers nationaux soit certaines occupations professionnelles déterminées, soit tout ou partie de l'activité industrielle.

C'est ainsi que le Chili, le Mexique, le Guatemala, le San Salvador et l'Uruguay imposent aux entreprises industrielles et commerciales l'obligation de réserver aux nationaux une certaine proportion (de 50 à 90 p. c.) de leur personnel. En Bolivie, au Chili, au Paraguay, au Venezuela, l'entrée des gens sans profession est interdite. Enfin des restrictions existent en plusieurs pays européens comme l'Allemagne, la Yougoslavie, la Tchécoslovaquie, l'Autriche, le Danemark, etc. A cela s'ajoutent par-ci, par-là des entraves à l'émigration, à celle surtout des ouvriers qualifiés, ou encore comme en Italie une discrimination entre l'émigration temporaire qui est favorisée, surtout en ces derniers temps, et l'émigration permanente qui est combattue.

Il faut reconnaître d'autre part que les contrées dont le marché du travail est encombré s'efforcent de se débarrasser du trop-plein de main-d'œuvre dont ils souffrent en favorisant l'émigration. Le cas de la Grande-Bretagne est connu. Encore convient-il de faire remarquer qu'elle cherche à canaliser cette émigration vers les autres parties de l'Empire. La question d'envoyer des mineurs anglais dans les charbonnages français ou belges, même antérieurement à la crise de 1929, ne paraît point avoir été envisagée un seul instant.

Il importe enfin de souligner l'aggravation du régime restrictif due à la dépression économique internationale. Des projets draconiens sont soumis au Congrès américain. Il est vraisemblable qu'il en sortira quelque jour une loi rétrécissant davantage encore le champ des migrations humaines. Les instructions données à l'administration ont d'ores et déjà subi un surcroît de sévérité.

Ces multiples atteintes à la liberté internationale « d'aller et de venir » ne sont pas toutes dénuées de justification. Le mondialisme fécond et salutaire supposerait que les peuples du globe soient indistincte-

(1) W. OUALID, « Le droit migratoire » (« Revue de l'immigration », juillet 1930. Paris (VII^e), 35, rue Saint-Dominique), pp. 1-5.

ment parvenus au même stade d'évolution. Tout au moins comporterait-il un parallélisme ou une équivalence dans les standards et l'organisation de la production qui rendraient intéressants et utiles les échanges de travailleurs, comme sont intéressants et utiles les échanges de méthodes industrielles et agricoles entre nations progressives. Mais ni ce parallélisme ni cette équivalence n'existent. Non seulement d'un continent à l'autre, mais encore d'un groupe de pays à un autre comme de l'Europe orientale à l'Europe occidentale.

Seulement le fait qu'il peut y avoir en plus d'une contrée de bonnes raisons en faveur du filtrage minutieux des immigrants, de leur contingentement ou même de leur boycottage ne saurait nous empêcher de constater combien grande est la part d'un nationalisme excessif dans cet ensemble de réglementations étroites et souvent vexatoires. Le moins qu'on en puisse dire est qu'elles ignorent toute solidarité internationale à une époque où la plupart des gouvernements rendent à celle-ci des hommages multipliés. Hommages qui, à vrai dire, ne sont guère parfois que *lip-service*, comme disent les Anglais.

Quoi qu'il en soit, ce défaut de solidarité se traduit par des conséquences de diverse nature que le moment est venu de soumettre à un examen attentif.

Avant tout se pose invinciblement à l'esprit la question de savoir si les obstacles mis à l'immigration ne vont pas faire renaître le péril de la surpopulation nationale, le seul qui ait offert, dans les temps révolus, une certaine réalité. Et le chômage ne serait-il pas l'irréfutable indice que la coupe déborde ?

La négative ne nous semble pourtant point douteuse. Elle s'appuie sur quelques considérations apparemment décisives. Voici d'abord deux chiffres : population de l'Europe, 450 millions ; population de l'Amérique, 200 millions. Le Nouveau Monde, dans l'ensemble, n'est visiblement pas surpeuplé. Les Etats-Unis, pris isolément, n'ont guère plus de 120 millions d'habitants avec une superficie qui se rapproche de celle de l'Europe. La capacité de production alimentaire des Etats-Unis est si exubérante que de toute évidence, ils ne sont pas surpeuplés, dans l'acception malthusienne de ce terme. Nous savons, de reste, que ce n'est pas contre le cauchemar de la surpopulation que se débattent les habitants des Etats-Unis. Pour cela ils sont trop *matter of fact*, ce qui est la forme anglo-saxonne du bon sens.

Mais l'Europe, mais l'Asie ?

Cette fois, la réponse ne peut plus être donnée de façon aussi péremptoire. Plaçons, toutefois, sous les yeux des alarmistes, quelques faits qui n'ont pas suffisamment retenu leur attention. Voici, par exemple, la Belgique, pays dont la population atteint le maximum de densité en Europe et qui ne produit que le cinquième environ de ce que cette population consomme en fait de céréales. Tout le monde sait que la Belgique vit d'exportation. Eh bien ! en dépit de toutes les barrières dressées contre nos ventes extérieures, nous

réussissons sinon à prospérer toujours, du moins à vivre convenablement et à ne pâtir du chômage que dans une mesure demeurée longtemps bénigne. Les chiffres absolus étaient en effet : 61.623 chômeurs intermittents et 23.693 chômeurs complets en septembre 1930. Depuis lors, à vrai dire, l'augmentation est fort sensible et est accusée par la progression des dépenses qu'occasionne le secours-chômage ; ces dépenses étaient de 7 millions de francs en septembre 1930 ; elles atteignent 30.425.000 francs du 1^{er} au 20 février et dépasseront peut-être 35 millions pour tout le mois. Par contre, il faut faire ressortir l'absence de caractère chronique du chômage belge. Contrairement à l'Angleterre, la Belgique n'est atteinte par ce fléau qu'en tant qu'il est fonction de la dépression cyclique et tout porte à croire que celle-ci venant à prendre fin, celui-là disparaîtra par voie de conséquence (1). Or que l'on veuille bien le remarquer : au cours de dépressions antérieures, le chômage n'a jamais manqué de faire son apparition. C'est un symptôme cyclique indiscutable et régulier. Par conséquent ce n'est pas un indice de surpopulation. Normalement la Belgique n'est pas surpeuplée.

Le chômage opiniâtre dont souffre la Grande-Bretagne ne s'explique point davantage par l'excès permanent des bouches à nourrir. Est-il nécessaire d'en rappeler la véritable origine, savoir une revalorisation de la livre sterling entreprise afin de rétablir sur ses anciennes bases le marché financier de Londres ? De multiples exemples, celui notamment de la livre sterling elle-même au lendemain des guerres napoléoniennes, montrent qu'une revalorisation s'accompagne forcément d'une dépression, parce que revalorisation signifie baisse graduelle et générale des prix jusqu'à ce que soit atteint un niveau correspondant à la valeur accrue de l'étalon monétaire. Ce qui est de nature à prolonger pareille dépression, c'est la résistance à la baisse de certains intérêts essentiels, en particulier de ceux des détaillants et des salariés. Ici le caractère national a évidemment son rôle à jouer. Partout cependant le détaillant s'obstine, ce qui, par parenthèse, montre clairement que l'organisation actuelle du commerce de détail ne cadre pas bien avec le régime capitaliste. Les salariés sont assez excusables, car ils cherchent à défendre le pouvoir d'achat de leurs salaires en argent, lequel dépend avant tout des prix de détail. Et les détaillants n'ont pas la même excuse puisqu'ils s'appliquent, eux, à maintenir leurs gains en monnaie, alors que la monnaie a haussé de valeur.

Au surplus n'accusons pas trop la « persévérance » britannique de cette chronicité d'une dépression ayant manifestement une origine monétaire. Elle existe aussi ailleurs où l'on s'applique à mettre les détaillants à la raison à grand renfort de mesures dictatoriales. En tout état de cause, pareille situation ne saurait se

(1) Sauf toutefois lorsqu'il a été provoqué par la recrudescence du protectionnisme étranger. Ici, il faudra un peu plus de temps pour reconquérir les positions perdues ou, si c'est décidément impossible, pour développer d'autres exportations compensatoires.

perpétuer et comme à quelque chose malheur est bon, il n'est pas impossible que la résistance acharnée du petit commerce fasse éclore des combinaisons plus économiques et plus souples de vente au consommateur que celles qui nous ont été léguées par le passé.

* * *

Si la revalorisation monétaire peut être regardée comme la principale cause du chômage chronique en Grande-Bretagne, elle ne l'est certes pas du chômage de l'Allemagne et de la Pologne et peut-être aussi n'est-elle pas seule responsable du chômage italien.

Le cas de l'Allemagne est, monétairement parlant, très clair. Le mark-papier n'a pas été revalorisé pour la bonne raison qu'il est tombé au dernier degré de l'avalissement. Il s'est littéralement pulvérisé. Ce qui fait parfois illusion, c'est qu'on l'a remplacé par une monnaie nouvelle portant à peu près le même nom : le mark-or. La revalorisation connue sous le nom d'*Aufwertung* ne s'est appliquée qu'aux créances, et encore dans des conditions spéciales. Elle n'intéresse donc nullement notre problème.

Ce qui, en revanche, passe pour avoir augmenté temporairement le chômage en Allemagne, c'est d'abord la politique de rationalisation appliquée d'une façon tout ensemble systématique et précipitée dans les fabriques, les ateliers, les chantiers, les bureaux, les magasins, les transports. C'est ensuite le développement insolite de l'offre des services résultant de l'appauvrissement de la classe moyenne et de la nécessité aussi pour beaucoup de femmes de gagner leur vie par le travail. Ce dernier trait s'observe également en Angleterre. La crise brochant sur le tout, les sans-travail se sont multipliés chez nos voisins de l'Est dans des proportions calamiteuses. Mais, et c'est la question que nous examinons pour le moment, on ne peut attribuer en ordre principal cette extension du chômage allemand à la limitation de l'immigration qui produirait, comme choc en retour, une surpopulation intérieure dans un pays d'émigration. Le protectionnisme proprement dit : surhaussement des tarifs de douanes à l'étranger, a vraisemblablement une part d'influence bien plus grande en l'espèce.

En ce qui concerne la Pologne et l'Italie — cette dernière déjà rendue vulnérable par la revalorisation partielle de la lira — le double boycottage des marchandises et des immigrants a certainement contribué à créer chez elle une sérieuse pléthore de bras, situation que la crise mondiale ne pouvait qu'exacerber. Mais de là à prétendre que cette pléthore est un témoignage irrécusable de surpopulation nationale dans chacune de ces deux contrées, il y a un abîme. On nous permettra, en terminant, de rappeler sommairement les considérations générales qui justifient une négation aussi catégorique.

* * *

Prise dans son ensemble, l'humanité ne manque ni de subsistance ni de capitaux. Il y a aujourd'hui surabondance de produits de la terre, d'outillage, de capitaux disponibles autant que de force-travail. Pour ce

qui est des subsistances, elles n'ont jamais été si largement à l'échelle des besoins que de nos jours. Les sinistres prédictions de Malthus sont, quant au temps présent, pures imaginations. Malthus est un homme du passé. Les faits qu'il allègue paraissent grosso modo exacts : mais ils sont tirés du passé. Les famines nationales appartiennent sinon toutes au passé, du moins à des contrées encore peu évoluées, en retard sur les autres. Plutôt que de prendre Malthus comme guide, regardons le présent et en mesurons les possibilités.

Que l'on ne représente pas, en 1931, l'émigration massive comme une soupape de sûreté indispensable. C'est une doctrine dangereuse autant qu'erronée. Elle est dangereuse parce qu'elle proclame la nécessité pour les peuples prolifiques des conquêtes territoriales. Elle est erronée parce qu'un pays dont la densité de peuplement s'intensifie n'est nullement comparable à une chaudière surchauffée et qui est en grand péril de faire explosion.

Ce qui est vrai, c'est qu'une population grandissante soulève des problèmes d'organisation économique qui sont épargnés aux nations dont l'état démographique est stationnaire. Mais n'est-ce pas là précisément un des leviers du progrès ? Cette opinion compte de très sérieux partisans. Toujours est-il qu'il faut s'appliquer à résoudre ces problèmes d'une manière aussi satisfaisante que possible. L'un des meilleurs moyens d'en hâter la solution, c'est de ne pas remettre en question à tout moment et hors de propos, le statut politique de l'Europe et du monde. Ce n'est pas avec ce vinaigre que l'on attirera les capitaux du dehors lorsque l'on en a besoin. Les capitaux ont horreur du grabuge. Une autre requête très pressante à présenter, avec toute la déférence de rigueur, aux hommes d'Etat responsables, c'est de ne pas s'embarrasser plus qu'il convient de principes abstraits et de doctrines d'école dans l'élaboration des mesures propres à combler les lacunes ou à corriger les imperfections de notre structure économique actuelle. On demande une vision réaliste des choses. Rien de plus, rien de moins. Vision réaliste qui implique affranchissement de la tradition en tant qu'elle contrarie l'aménagement de l'habitation afin d'y recevoir et installer confortablement un plus grand nombre d'enfants. Avec une telle liberté d'action, il semble qu'il ne soit vraiment pas impossible aux pays à forte natalité d'obtenir les capitaux disponibles destinés à servir de complémentaires à leur abondante main-d'œuvre et à des ressources naturelles incontestables. En cas même d'insuffisance de celles-ci, l'importation des matières brutes y subviendrait dans toute la mesure nécessaire. C'est ainsi que les choses se passent en Allemagne, en Angleterre, en Belgique. Les techniciens eux-mêmes peuvent être importés si l'on n'en a pas assez. En un mot, ce n'est pas de surpopulation que souffre le monde et que souffrent particulièrement les contrées à forte natalité, c'est d'un défaut d'organisation. Et si le problème est difficile à résoudre, ce n'est pas une raison pour le nier et le remplacer par un autre qui est insoluble si ce n'est par la violence.

LA SITUATION ÉCONOMIQUE DE LA BELGIQUE

(Décembre 1930-Janvier 1931.)

APERÇU D'ENSEMBLE.

Le changement d'année n'a pas apporté de changement dans l'économie nationale, toujours entraînée dans la phase de dépression du cycle mondial. On ne peut donc s'attendre à ce que cette chronique apporte des éléments nouveaux. Mais, par contre, elle permettra de poursuivre l'analyse de la dépression générale et d'essayer de faire le point.

La situation de l'agriculture est assez inégale: les prix du porc et des œufs ont considérablement fléchi; de nombreux ensemencements de blé ont dû être recommencés après un hiver très pluvieux, l'incertitude continue à régner au sujet des emblavements en betteraves sucrières: le plan Chadbourne ne paraît nullement mis au point et les planteurs de betteraves ne sont pas fixés au sujet des intentions du gouvernement en matière de protection accordée au sucre. Bien que le malheur des temps ait élargi partout le champ d'action du nationalisme économique, la Belgique demeure très attachée au libre-échange ou, tout au moins, à la plus grande approximation possible de cet état idéal des échanges internationaux.

L'exemple de la crise agricole de la fin du XIX^e siècle incline de nombreux observateurs à laisser la classe rurale chercher dans une évolution technique, déjà commencée d'ailleurs, surtout dans les provinces flamandes, le remède à ses maux présents. Il est notamment certain que la présentation des fruits belges est pour beaucoup dans les résultats déficitaires de l'exploitation des vergers et dans la faveur des fruits du Canada et d'Afrique du Sud, dont la présentation et une généreuse publicité attirent le consommateur. Si la situation des cultures de base est mauvaise, l'agriculteur trouve cependant des compensations dans la vente du lait, du beurre, dans l'élevage du bétail, dont la nourriture est abondante et bon

marché, par suite du bon état des herbages et de l'abondance des pulpes de sucrerie. L'exploitation des forêts laisse des résultats peu encourageants. Les stocks de bois importés atteignent, dans les ports, des quantités élevées; le bâtiment a ralenti sa demande et les prix des coupes indigènes sont défavorables: les communes rurales en sont les premières victimes.

Si, de l'agriculture et de l'exploitation forestière, nous passons à l'industrie, la situation ne se présente guère sous un jour plus brillant. Certes, il ne faut pas craindre de répéter cette observation, la structure industrielle elle-même n'est pas atteinte, mais la crise est fort sensible. Le chômage se généralise, de même que les réductions de salaires: outre les conventions des grandes sections industrielles, les petites industries, les entreprises isolées se voient obligées de réduire la rémunération du personnel ouvrier. Dans l'industrie textile, le chômage atteint parfois 25 p. c. des effectifs; la pratique du « short-time » est généralisée.

Les profits du capital sont aussi atteints. Si les bilans sont encore influencés par la résistance du début de l'année, la tendance à la réduction du bénéfice industriel est fort nette; elle entraîne, à la fois, la réduction des dividendes et l'affaiblissement de l'auto-financement, moins indiqué d'ailleurs en période d'inutilisation de l'outillage.

Le rapport de la société anonyme « John Cockerill » nous fournit des données intéressantes sur la régression de l'activité d'une de nos plus grandes entreprises intégrées, qui peut apparaître comme le type de nos grandes compagnies. Le fait que ce rapport fournit des indications sur le chiffre d'affaires nous a amené à l'utiliser plutôt que ceux des entreprises concurrentes.

	Exercice 1928-1929	Exercice 1929-1930
Bénéfice industriel	116.925.000	82.222.000
Chiffre d'affaires (1)	599.792.000	646.788.000
	= 19,49 %	= 12,72 %
Solde à répartir	83.254.000	71.319.000
Chiffre d'affaires	599.792.000	646.788.000
	= 13,88 %	= 11,03 %
Immobil. de l'exercice	56.912.000	53.035.000
Chiffre d'affaires	599.792.000	646.788.000
	= 9,49 %	= 8,20 %
Dividende	25.599.000	20.000.000
Chiffre d'affaires	599.792.000	646.788.000
	= 4,17 %	= 3,09 %

(1) Total des commandes exécutées.

Encore que l'exercice 1929-1930 ait bénéficié, à son début, d'une période assez favorable, les chiffres ci-dessus marquent nettement la baisse des profits, qui se réduisent alors que le chiffre d'affaires se développe ; la réduction du bénéfice industriel concomitante

au développement de la production, est caractéristique de la tension préalable à la crise. Les données ci-dessus, extraites de nos statistiques mensuelles du rendement des sociétés anonymes belges, sont également caractéristiques.

ANNÉES	Capital versé	Bénéfice total	Perte totale	Solde	Dividende	P. c. du capital
			(1 = 1.000.000)			
1929.....	28.657	6.159	362	5.796	3.478	12,13 %
1930.....	43.785	7.043	718	6.324	4.027	9,2 %

Les résultats des sociétés publiant leurs bilans au cours du premier semestre de l'année viennent améliorer l'allure générale de cette statistique qui, cependant, marque bien l'accroissement des pertes et la réduction relative des profits.

Si la métallurgie est atteinte par la crise et ne travaille plus qu'à 70 p. c. du quantum fixé à fin 1930, les charbonnages, les verreries, les glacières, les cimenteries et le textile sont dans la même situation, ainsi que l'industrie chimique lourde, où l'on enregistre, dans certaines usines, d'importants renvois d'ouvriers. Les stocks de charbon, de verre et, dans bien des cas, de produits textiles, sont élevés. Les stocks de certaines carrières sont également importants. Cependant, on sait que la politique des banques est hostile au financement des stocks et favorable à une baisse des prix à un niveau permettant une liquidation préalable, puis une reprise de la production. Exception doit être faite pour les charbons, dont la constitution de stocks est difficilement évitable pour des raisons tenant à l'emploi de la main-d'œuvre. Un hiver peu rigoureux n'a pas contribué à la vente aisée des charbons domestiques qui constituent ordinairement, pour les bassins du Hainaut, une ressource sur laquelle ils peuvent compter.

La diminution des revenus ouvriers, par suite des réductions de salaires, de la suppression des heures supplémentaires et du travail du dimanche, de la généralisation du chômage, exerce une influence sur le commerce de détail, où le mouvement des ventes se ralentit ou, tout au moins, reste stationnaire. Il convient de noter que les ventes du mois de décembre ont marqué un fort relèvement saisonnier, ce qui voile l'allure générale de la vente à la consommation.

La situation commerciale se complique du problème des prix. Nous n'entrerons pas dans le détail de la question, dont s'occupent le Conseil économique, la Commission de la vie chère, les Chambres de commerce, les associations de détaillants et de grossistes, les coopératives, les syndicats, sans compter la presse quotidienne. L'opinion publique a été frappée par la baisse de l'index des prix de gros et par le manque de correspondance des mouvements des indices des prix de détail et du coût de la vie. On s'est mis à rechercher les causes de ces divergences et les recherches se sont poursuivies dans une atmosphère

de passion qu'il n'est pas sans intérêt de signaler, au point de vue sociologique. Les méthodes de recensement des prix de détail servant à l'élaboration de l'indice, l'action des intermédiaires, la politique des prix imposés pour les articles de marque, les avantages et désavantages respectifs des coopératives, des grands magasins et des magasins patronaux, ont été discutés de la manière la plus vive, ce qui n'est pas sans analogie avec les réactions du public pendant la « vague de baisse » qui a suivi la crise de 1920.

Il semble que, si beaucoup de solutions défectueuses ont été proposées, si on ne s'est pas suffisamment rendu compte de la complexité des facteurs qui gouvernent les prix, les spécialistes, dont les enquêtes ne sont pas encore terminées, arriveront à des conclusions théoriques intéressantes.

Dans le domaine pratique, le commerce de détail enregistre déjà des baisses de prix que sa publicité, très perfectionnée, surtout pour les grandes entreprises, ne laisse pas de mettre en vedette. Mais il est bien certain qu'après une période de hausse prolongée de 1914 à 1929, par suite de la conjonction de nombreuses causes, la mise en train d'un mouvement de baisse est fort difficile, étant donné surtout la prospérité relative dont ont joui depuis des années toutes les classes sociales, à l'exception de la peu nombreuse catégorie des rentiers et des membres de la bourgeoisie adonnés à des professions libérales.

Il semble que l'on ne s'avance pas trop en préjugant que la baisse des profits, la liquidation des spéculations boursières, la diminution des salaires et le chômage vont se combiner, dans un délai plus ou moins court, avec la baisse des prix de gros pour retentir sur les prix de détail.

Maïs il n'est nullement surprenant que ces derniers résistent encore. M. Bouniatian, dans son livre remarquable sur les crises économiques, a montré que, pendant la période de réadaptation des prix, les intermédiaires se trouvent pendant tout un temps dans une situation favorable, qui leur permet de maintenir leur revenu, partant, leur pouvoir d'achat et leur capacité d'épargne. L'éminent économiste signale même cette situation comme une des sources de l'accumulation de capital qui se poursuit pendant la crise.

L'opinion des consommateurs belges est certainement fort impatiente d'une baisse des prix ; l'agricul-

ture également, car le paysan se plaint des prix fort bas qu'il reçoit pour ses produits, revendus au détail avec une marge sensible de bénéfice. C'est de la réunion de ces deux tendances que naissent sporadiquement, dans certaines localités, l'organisation de la vente directe du producteur au consommateur : éleveurs de porcs et de gros bétail vendant directement la viande par eux débitée, fermiers se substituant aux laitiers, etc... Ces tentatives sont intéressantes; elles ne sont pas inutiles, si l'on se place au point de vue de l'imitation sociale, de l'éducation du consommateur, etc. Mais il n'en faut pas exagérer l'importance, car l'évolution de la structure de l'économie contemporaine n'est pas favorable à la restauration permanente des échanges directs, bien que la concentration des entreprises, on le reconnaît volontiers, tende à la suppression de certaines catégories d'intermédiaires: les difficultés rencontrées, par le Cartel de l'Acier et l'ancien Cartel des Verreries Fourcault, avec des intermédiaires, nous en fournissent la preuve.

Mais nous ne pouvons qu'effleurer ici cette importante question et dans l'unique but d'en enrichir la documentation.

Il est un autre domaine où les intermédiaires ont lourdement pâti de la crise: c'est dans celui de la spéculation boursière. La chute considérable des cours et le ralentissement des émissions d'actions ont diminué fortement le volume des ordres de Bourse et les agents de change ont été directement frappés. On enregistre déjà la liquidation d'un nombre assez impor-

tant de ces derniers et, dans les maisons restées actives, le nombre d'employés a fortement diminué. La réforme de l'organisation de la Bourse reste à l'ordre du jour, mais on sait que cette question retenait dès avant la guerre l'attention du Parlement, sans qu'une solution ait pu être trouvée à ce jour.

La liquidation des exagérations de la spéculation boursière s'effectue lentement: si, en 1929, deux interventions collectives des banques ont été nécessaires, il n'en a plus été de même en 1930, malgré la dépréciation continue des cours. Depuis la fin de janvier, on enregistre une plus grande fermeté et un relèvement du nombre des transactions, tant au comptant qu'à terme. Les émissions d'actions demeurent réduites et, nous l'avons montré précédemment, le public n'accorde pas encore toute sa confiance aux valeurs à revenu fixe: les emprunts contractés à l'étranger par nos meilleures sociétés le prouvent. Cependant, les fonds d'Etat sont fermes et le placement, aux guichets, d'obligations de ville et de certains établissements financiers est en reprise marquée dans tous les centres du pays. Il est vrai que l'argent est abondant. Les banques commencent seulement à publier leurs rapports et leurs bilans: ceux de la Société Générale de Belgique, de la Mutuelle Solvay et de la Caisse Générale de Reports et de Dépôts ont déjà paru.

Le tableau ci-dessous, emprunté au rapport annuel de la Banque Nationale, donne la situation à fin d'année des soixante-trois banques les plus importantes du pays.

Situation des principaux établissements de crédit belges.

DATES	Disponib. Encaisse, B. N. Ch. post. Coupons Monnaies étrangères	Portefeuille effets de comm. (Rées-compte déduit)	Portefeuille-titres et participations	Comptes courants débiteurs corr. banq. débit. par acceptat. Prêts s' tit. avances, Reports	Capital versé	Réserves diverses	Ensemble des fonds propres	Engagem. divers Comptes courants crédit. Corresp. Acceptat. Effets à payer
(En milliers de francs.)								
31 décembre 1927 (*) ...	2.620.046	4.392.881	3.356.306	13.171.854	1.876.243	1.091.637	2.967.880	20.316.729
31 décembre 1928 (**) ..	3.194.235	5.066.198	4.168.076	16.574.704	2.703.928	2.190.268	4.894.196	23.858.613
31 décembre 1929 (***) .	3.336.763	5.552.069	5.271.462	20.138.910	3.584.211	2.793.459	6.377.670	27.136.873
Rapport des fonds propres aux engagements et aux placements				Rapport de différents postes de l'actif aux engagements divers				
Rapport	Décemb. 1927	Décemb. 1928	Décemb. 1929	Rapport	Décemb. 1927	Décemb. 1928	Décemb. 1929	
Des fonds propres :				Des disponibilités aux engagements divers	12,90	13,39	12,30	
1. aux engagements divers...	14,61	20,51	23,50	Du portefeuille-effets aux engagements divers	21,62	21,23	20,46	
2. aux placements titres et participations	88,43	117,42	120,98	Des comptes courants débiteurs aux engagements divers	64,83	69,47	74,21	

(*) 62 banques.

(**) 58 banques: la diminution est due à des fusions.

(***) 57 banques: la diminution est due à une fusion.

On trouvera ci-dessous le tableau des prix de quelques produits mondiaux.

Prix de quelques produits mondiaux

(D'après le « Bulletin de l'Agence Economique et Financière »
et le « Recueil mensuel de l'Institut International du Commerce »).

Marchés		Plus haut	Fin	Fin	Fin juin	Fin janvier	12 février
		1928	1929	1929	1930	1931	1931
Londres	Cuivre (Std) en £. sh. d. par T....	75-0-0	75-0-0	68-0-0	49-3-9	44-3-9	45-1-3
	» Étain, en £. sh. d. par T.	255-5-0	223-5-0	178-3-9	136-13-9	113-18-9	116-3-9
	» Plomb, en £. sh. d. par T.	23-10-0	23-1-3	21-18-9	18-3-9	13-3-9	13-2-7
	» Zinc, en £. sh. d. par T.	27-17-6	26-15-0	19-12-6	16-3-9	12-5-0	12
	» Or (1000/1000) en sh. d. par oz. f. .	84/11 1/2	84/11 1/2	84/10	85/0	84/11 1/2	84/11 1/2
	» Argent (Std) en pence par oz. Std..	28 7/8	26 3/8	27/16	15 3/4	13 9/16	12 7/16
»	Caoutchouc, en deniers par lb. ...	19 7/8	8 5/8	7 15/16	6 1/8	3 7/8	3 7/8
	Sucre cristallisé, en sh. d. par Cwt.	33/6	24/4 1/2	22/4 1/2	20/4 1/2	18/9	18/9
Chicago	Blé, en cents par bushel	170 1/4	114 5/8	127 3/8	89 1/4	79 1/2	79 3/8
	» Avoine, en cents par bushel	68	47 5/8	43 5/8	35	32 7/8	33 5/8
»	Mais, en cents par bushel	110 3/4	88	85 5/8	73 5/8	62 15/16	65
Le Havre	Café, en francs par 50 kg.	592 1/2	509 3/8	245 1/4	270 1/4	226 7/8	217,75
	» Laine, en francs par 50 kg.	1.900,—	1.710,—	1.030,—	875,—	590,—	590,—
	» Coton, en francs par 50 kg.	717,—	635,50	565,—	445,50	347,50	364,—

COMMERCE DE BANQUE, MARCHÉ DE L'ARGENT ET SPÉCULATION.

Dans le domaine financier, l'activité est très réduite: les émissions de capitaux demeurent très faibles; la Bourse s'est un peu ranimée au début de février, mais le volume des affaires demeure fort en dessous de la moyenne, ainsi qu'en témoignent les statistiques ci-dessous:

Compensations effectuées aux caisses de liquidation de la Bourse de Bruxelles.

MOIS	Caisse du Compt.		Caisse du Terme	
	1929	1930	1929	1930
Octobre	1.255	524	311	153
Novembre.....	910	482	587	106
Décembre	759	412	234	120
Janvier 1931	822	—	139	—

Les banques se montrent de plus en plus réservées dans la distribution du crédit et les établissements de crédit de la province ont réduit les taux des comptes créditeurs.

La Caisse Générale d'Epargne et de Retraite a décidé de ramener de 3,60 à 3 p. c. le taux des dépôts jusqu'à 20.000 francs. Au-dessus de 20.000 francs, les dépôts porteront intérêt à 2 p. c. l'an. Ces taux nouveaux ont été appliqués à partir du 1^{er} janvier 1931.

Deux grands emprunts d'institutions d'intérêt public sont à la veille d'être émis. En conformité de l'article 18 de la loi du 23 juillet 1926, la Société Nationale des Chemins de fer Belges est autorisée à emprunter jusqu'à concurrence de 600.000.000 de francs, à l'effet de couvrir une partie de ses dépenses de premier établissement. D'autre part, un projet de loi a été déposé à la Chambre, autorisant la Société Nationale des

Habitations à bon marché à émettre un troisième emprunt de 250 millions de francs. Cet emprunt serait émis par tranches.

Diverses fusions de banques ont été réalisées ou sont en voie d'exécution: la Banque Industrielle d'Anvers a fusionné avec la Handelsbank de Gand, qui étendra son activité aux provinces d'Anvers et de Limbourg.

LA CONCENTRATION.

L'industrie du matériel roulant.

L'industrie du matériel roulant vient d'être l'objet d'une importante réforme visant à la concentration et à la rationalisation de la production. Cette réforme, qui est bien dans l'esprit de l'évolution actuelle, présente ce trait intéressant de trouver sa cause dans la politique de la Société Nationale des Chemins de fer, alors qu'avant la guerre l'Administration des Chemins de fer de l'Etat avait, au contraire, comme politique constante, de favoriser la dispersion de la production.

Dans un article publié dans le *Bulletin Commercial* du 24 octobre 1927, M. F. Hautain, gouverneur honoraire de la Banque Nationale de Belgique, signalait que l'Administration des Chemins de fer avait l'habitude de répartir les commandes en un nombre aussi élevé que possible de petits lots, afin de fournir du travail aux nombreux ateliers et d'entretenir la concurrence.

Au début de janvier 1931, le Conseil d'administration de la Société Nationale des Chemins de fer Belges a pris une importante décision: à l'occasion d'une commande de 1.000 wagons-tombereaux de 25 tonnes à passer à l'industrie belge, il a décidé « d'apporter aux cahiers des charges des modifications de nature à provoquer une fabrication plus rationnelle et uniforme du matériel, en même temps qu'une réduction des prix de revient ». Les 1.000 wagons seront répartis en quatre lots de 250 véhicules chacun, mais il est probable que des démarches seront faites pour réduire à 100 véhi-

cules l'importance de chaque lot. A l'occasion de cette adjudication, des questionnaires très détaillés relatifs à l'organisation intérieure des ateliers, etc., ont été adressés par la Société Nationale aux fournisseurs éventuels.

Il est certain que cette mesure inaugure une politique dont les répercussions lointaines peuvent être très importantes, car elles peuvent déterminer les petits ateliers à fusionner ou, éventuellement, à se faire reprendre par les grandes entreprises. Nous suivrons avec intérêt cette évolution.

Des divergences internes dans le syndicat des voitures et wagons, pour l'intérieur, avaient abouti à la rupture de ce syndicat à fin décembre dernier. Ces divergences provenaient des réclamations des petites firmes. Après de délicates négociations, le groupement a été reconstitué en janvier. Il paraît vraisemblable que la récente décision de la Société Nationale ait contribué à renforcer la thèse des grandes firmes et la cohésion du cartel.

CHARBONNAGES.

La crise manifeste son influence sur les charbonnages par la baisse des prix, l'augmentation des stocks et la vigueur de la concurrence étrangère. Les charbons allemands, et particulièrement les « fines à coke » de la Ruhr, ainsi que les houilles hollandaises, sont particulièrement offertes.

La clémence relative de l'hiver restreint les transactions en charbons domestiques, dont les prix reculent à un moment où, habituellement, l'activité est grande dans cette section. La baisse est surtout marquée pour les qualités anthraciteuses, où elle atteint 25 et 30 francs ; cette baisse affecte également les charbons demi-gras.

La demande en charbons industriels a un peu repris et certains industriels se couvrent en combustible pour une plus longue période.

Certains charbonnages ont déjà commencé à renvoyer de la main-d'œuvre étrangère.

Un accord est intervenu au sujet d'une nouvelle diminution des salaires des ouvriers mineurs. Elle est entrée en vigueur le 1^{er} février et était de 5 p. c.

CIMENTS, CARRIÈRES ET MATIÈRES PLASTIQUES.

L'industrie du bâtiment est calme et, dans certaines régions, les salaires ont été diminués de 10 p. c. Le chômage est assez étendu.

Les statistiques fournies par les principales localités du pays indiquent que les constructions d'immeubles nouveaux sont fort ralenties :

	1929	1930
Septembre	232	117
Octobre	240	254
Novembre	152	130
Décembre	194	133

Cette situation a pour conséquence de ralentir l'activité des industries connexes : cimenteries, carrières, industries du bois.

Le marché intérieur des ciments reste calme, mais la demande a été soutenue par la clémence relative de la saison.

Le marché à l'exportation est particulièrement faible et on assiste à des baisses de prix ; cependant, pour les usines bien équipées, la situation n'est pas déficitaire, les prix de revient ayant pu être fortement comprimés depuis un an. C'est ainsi que le prix du poussier est tombé de fr. 124,50 à 90 francs.

Le Cartel du Ciment de l'Allemagne Occidentale a été renouvelé pour deux ans, ce qui est favorable à l'industrie cimentière belge : en effet, le non-renouvellement du cartel avait entraîné la fin de l'accord international sur les exportations en Hollande, débouché très intéressant pour l'industrie belge.

Dans les carrières de Lessines, on continue à travailler à plein rendement, mais on met en stock. Les salaires ont subi trois baisses successives, représentant un total de 4 p. c.

Dans les carrières de Soignies, on envisage de fortes réductions de salaires ; dans ce bassin, le chômage intermittent persiste. Dans les bassins carriers de la Meuse, la situation est très calme également.

Les stocks des marbreries augmentent lentement, les affaires en marbres ouvrés étant particulièrement calmes.

BOIS ET MEUBLES

Les affaires en bois sont très réduites ; les ports de Gand et d'Ostende sont encombrés de stocks importants.

Les communes ardennaises trouvent difficilement à vendre leurs coupes, qui constituent une partie importante de leurs ressources.

Les charbonnages n'achètent qu'en exigeant de fortes baisses sur les prix des bois de mine.

Les industries du meuble subissent, elles aussi, un fort ralentissement et les renvois d'ouvriers se poursuivent.

INDUSTRIES DU CUIR.

Le marché des cuirs en poils est faible.

Dans la région de Malmédy, les tanneurs livrent les commandes reçues antérieurement ; les affaires sont surtout confinées aux cuirs à semelle et aux croupons de bonne qualité. Les dépouilles, collets et flancs se traitent en baisse. Dans l'industrie de la chaussure, le ralentissement saisonnier et la crise contribuent à accentuer le chômage. La mauvaise situation financière de maisons importatrices de Londres se fait sentir dans les centres belges qui en sont les fournisseurs habituels.

INDUSTRIES DU VERRE.

La création et l'entrée en fonction de l'Union des Verreries Mécaniques a contribué à organiser un marché réduit et encombré de stocks. La production est encore très restreinte, mais l'Union a pu remettre deux divisions en activité.

Les gobeletteries souffrent du manque de commandes étrangères et l'Association des Gobeletteries a rendu à ses affiliés la liberté des prix. Certaines gobeletteries envisagent la cessation du travail. La cristallerie est à son tour atteinte; les nouvelles commandes ralentissent. On possède peu d'indications sur les glacières, dont la production serait fort réduite.

CONSTRUCTION MÉCANIQUE.

On se souviendra que l'industrie du matériel de chemin de fer, si développée en Belgique, a traversé pendant deux ans une période de grande activité, due, en partie, aux commandes des compagnies de chemins de fer de la France et de ses colonies, ainsi qu'à celles des chemins de fer de notre colonie. Toutefois, cette industrie n'avait cessé de se plaindre du préjudice que lui faisait subir dans les Dominions le régime de la « préférence impériale ».

Actuellement, la situation est loin d'être aussi favorable. Voici notamment les fluctuations du personnel dans trois ateliers, à un an d'intervalle :

	Décembre 1929	Décembre 1930
A	1.100	900
B	900	750
C	260	140

Le programme de renouvellement du matériel des chemins de fer français a été réduit et ce sont les usines belges qui en souffrirent en premier lieu.

Le marché intérieur a offert une fourniture de 1.000 wagons-tombereaux de 25 tonnes pour la Société Nationale des Chemins de fer Belges. Cette fourniture a été divisée en quatre lots, de manière à favoriser la fabrication en série. La Société Nationale des Chemins de fer Vicinaux a adjugé en outre 74 voitures à voyageurs.

MÉTALLURGIE LOURDE.

Tous les indices disponibles, relatifs à cette industrie, concordent à montrer l'intensité de la crise : baisse des prix, réduction du nombre de hauts fourneaux, du tonnage de minerais transportés et de la production.

De 57, il y a un an, le nombre de hauts fourneaux est tombé à 45. En octobre 1929, le transport des minerais en service intérieur s'élevait à 112.000 tonnes; en octobre 1930 (derniers chiffres connus) il n'a atteint que 40.000 tonnes.

Si la concurrence française s'atténue, la concurrence anglaise est sensible, grâce en partie au redressement constaté en décembre. Cependant, pendant cette période, les usines belges ont pu inscrire de nouveaux ordres, ce qui a permis de réduire le chômage partiel, qui n'a d'ailleurs pas dépassé deux jours par semaine.

Pendant le mois de janvier, au contraire, le marché métallurgique, tant à l'exportation qu'à l'intérieur du pays, est resté faible, ce qui a amené un effritement lent, mais continu, de la plupart des prix; si les demi-

produits résistent assez bien, le recul est sensible en produits finis, ce qui entraîne une situation pénible pour les usines transformatrices non intégrées. C'est d'ailleurs un phénomène qui est constaté au cours de chaque crise et pas seulement en Belgique. Les prix, après la pointe de décembre, regagnent les niveaux pratiqués en novembre.

En tôlerie et boulonnerie, la situation demeure stationnaire et les exportations sont difficiles. Si la tôlerie travaille pour le magasin, la boulonnerie a pu enlever quelques adjudications en décembre et en janvier.

La dépression s'est accentuée dans les fonderies de poêles et de chaudières pour chauffage central. Les ventes de décembre ont été très réduites. Certaines fonderies chôment deux jours par mois.

INDUSTRIES TEXTILES.

Laine.

Les prix des laines ont subi une forte baisse en janvier. Les affaires sont restées fort difficiles et les usines ont travaillé au ralenti. Le chômage reste stationnaire dans la région de Verviers.

La bonneterie est fort atteinte, par réaction au grand développement qu'elle avait pris après la guerre. La production est fort réduite et les réassortiments ne se font guère; les coopératives de consommation, notamment, ne renouvellent qu'une faible partie de leurs approvisionnements.

Le chômage y demeure important, mais inégal selon les firmes et les localités.

Lin.

Le marché des lins bruts est très calme et les prix sont mauvais. L'offre est plus forte que la demande.

La situation des filés est influencée par le peu d'importance de la demande. Les grosses filatures restent en pleine activité, mais stockent considérablement.

La prolongation de la crise est défavorable aux petites entreprises. Depuis dix ans, sept filatures gantoises ont définitivement fermé leurs portes.

Les tissages enregistrent peu de commandes; les ventes à l'exportation se font dans des conditions très mauvaises.

On trouvera ci-dessous le tableau des prix des lins bruts et des filés.

(Voir tableau page suivante.)

Coton.

Le tableau ci-dessous donne les cotations des filés de coton relevées par la Chambre de Commerce de Gand.

(Voir tableau page suivante.)

Le marché du coton brut à New-York demeure faible. Cependant le Farm Board continue ses opérations de soutien. Il poursuit une campagne de propagande auprès des planteurs pour qu'ils réduisent de 15 p. c. les superficies plantées en coton.

Cotations hebdomadaires en Bourse de Gand.
(Publiées par la Chambre de Commerce de Gand)

	MOIS DE DÉCEMBRE 1930				MOIS DE JANVIER 1931				
	5	12	19	26	2	9	16	23	30
<i>Lins bruts.</i>									
Lins bleus	10,50/15,50	10,50/15,50	10,50/15,50	10,50/15,50	10,50/15,50	10,—/16,—	10,—/15,—	10,—/15,—	10,—/15,—
Lins rouis sur terre	7,50/9,—	7,50/9,—	7,50/9,—	7,50/9,—	7,50/9,—	7,—/8,50	7,—/8,50	7,—/8,50	7,—/8,50
Lins jaunes ordinaires	9,50/16,—	9,50/16,—	9,50/15,—	9,25/16,—	9,50/16,—	9,—/15,50	9,—/15,50	9,—/15,50	9,—/15,50
Lins jaunes moyen	16,25/20,—	16,25/20,—	15,25/20,—	15,25/20,—	15,25/20,—	15,75/19,50	15,75/19,50	15,75/19,50	15,75/19,50
Lins jaunes supérieurs	20,25/28,—	20,25/28,—	20,25/28,—	20,25/28,—	20,25/28,—	19,75/27,—	19,75/27,50	19,75/27,50	19,75/27,50
<i>Filés de lin.</i>									
30 lin chaîne	200	200	200	200	200	195	190	190	190
40 lin chaîne	170	170	170	170	170	165	160	160	160
50 lin chaîne	150	150	150	150	150	145	140	140	140
60 lin chaîne	140	140	140	140	140	135	130	130	130
30 lin trame	195	165	165	165	165	160	160	160	160
40 lin trame	155	155	155	155	155	150	145	145	145
50 lin trame	145	145	145	145	145	140	130	130	130
60 lin trame	135	135	135	135	135	130	125	125	125

FILÉS DE COTON	MOIS DE DÉCEMBRE 1930				MOIS DE JANVIER 1931				
	5	12	19	26	2	9	16	23	30
18a. Amérique sur fuseaux	16,50	16,—	15,75	15,75	15,75	15,75	15,75	15,75	15,75
30a. Amérique sur fuseaux	—	—	—	—	—	—	—	—	—
18a. 2 Amérique dévidé	18,25	17,75	17,50	17,50	17,50	17,50	17,50	17,50	17,50
30a. 2 Amérique dévidé	—	—	—	—	—	—	—	—	—
18a. Fuseaux Western	14,—	14,—	13,75	13,75	13,75	13,75	13,75	13,25	13,25
16a. Canettes Oomrah	13,—	12,50	12,25	12,25	12,25	12,25	12,25	12,—	12,—

En filature, le chômage intermittent et partiel semble s'étendre et cependant les usines ont de la peine à écouler leur production. Presque tous les tissages chôment dans une proportion moyenne de 30 à 35 p. c. de l'outillage. Le marché intérieur commande cependant plus régulièrement.

Les tissus pour ameublement, les velours moquette continuent à bénéficier d'une demande assez régulière, mais partout sur de petites quantités. Le ralentissement dans les fabriques de tapis s'accroît par suite de la diminution des commandes d'Angleterre.

Jute.

La situation des filatures reste précaire par suite de la baisse de la matière première qui, dans un marché épuisé, agit anticipativement sur les prix des filés. Certains filateurs livreraient en dessous du prix de revient.

INDUSTRIE DE LA PÊCHE MARITIME.

Dans l'ensemble, le rendement de la pêche pour l'année 1930 est assez satisfaisant, en tenant compte des frais d'exploitation des armements et de la pénurie de personnel marin. De plus, les résultats ont été influencés par la diminution du nombre des chalutiers à vapeur: 30 à 36 ont navigué en 1930, au lieu de 44 en 1929.

Quant au prix moyen comparé à celui de l'année 1929, il est en général supérieur, tant pour les chalutiers à vapeur: en 1929, fr. 3,38 le kg., en 1930, fr. 3,72 le kg., que pour les chaloupes à moteur: en 1929, fr. 4,45 le kg., en 1930, fr. 4,54 le kilogramme.

Les ventes à l'étranger ont été plus importantes.

En décembre 1930, le produit de la vente de poissons frais à la Minque d'Ostende s'est élevé à 6 millions 652.410 fr. 60. Ce chiffre est en diminution de fr. 15.518,40 sur celui de décembre 1929 (6.667.929), tandis que les apports accusent une augmentation de 538.530 kg. et donnent un chiffre total de 1.823.082 kg., contre 1.284.552 kg. en décembre 1929.

En janvier 1931, le produit de la vente de poisson frais s'est élevé à 3.129.158 francs. Ce chiffre est en diminution de fr. 611.950,60 sur celui de janvier 1930 (3.741.108,60); les apports accusent également une diminution de 242.130 kg.; chiffre total du mois: 647.381 kg. contre 899.511 kg. en janvier 1930.

Voici les statistiques de la pêche à l'esprot:

Décembre 1930: 2.315.939 kg. pour 2.435.573 francs.

Décembre 1930: 2.315.939 kg. pour 2.435.573 francs.

La pêche aux harengs guais a commencé les derniers jours du mois de décembre. La vente a atteint 188.520 kg. pour fr. 306.686,60, en décembre 1930.

D'une manière générale, les apports de poisson sont très importants, mais les prix accusent une forte baisse; il a été vendu pendant la semaine du 22 au 28 janvier 1931 inclus 2.669.000 kg. à des prix variant de 32 à 105 francs les 100 kg.; ce dernier chiffre n'a été atteint que par 75.000 kg. environ.

A titre documentaire, pour la saison de décembre 1929 à mars 1930, on a vendu 11.282.163 kg. pour fr. 16.998.754,62, soit au prix moyen de 150 francs les 100 kilogrammes.

La raison de prix si peu élevés se trouve dans le fait que le hareng est abondant partout et surtout sur la côte ouest de l'Ecosse; de là, ce poisson est expédié directement en Allemagne, qui est le principal acheteur de la place; d'où, moins de demandes et sérieuse baisse des prix.

Voici les statistiques sur les ventes à la Minque d'Ostende en 1930 et sur l'état de la flottille:

Flottille d'Ostende.

	Nombre de pêcheurs en activité	Nombre de bateaux au 31 décembre 1930		Nombre d'unités comparé avec les chiffres au 31 décembre 1929
		total	en activité de service	
Chalutiers à vapeur	370	36	30	en moins : 14. en plus : 31 (dont 20 de plus de 25 tonnes). en moins : 4. en moins : 33.
Chaloupes à moteur	937	223 (1)	215	
Chaloupes à voiles	—	3	2	
Petits canots à moteur et à voiles	102	65	46	
	1.409	327		

(1) Dont 122 de plus de 25 tonnes.

Minque d'Ostende.

	Année 1929		Année 1930		Différences résultant de la comparaison des chiffres se rapportant aux années 1929 et 1930			
	Produit de la vente de poissons	Apports	Produit de la vente de poissons	Apports	Produit de la vente de poissons		Apports	
					en plus	en moins	en plus	en moins
	Fr.	Kg.	Fr.	Kg.	Fr.	Fr.	Kg.	Kg.
Chalutiers à vapeur	31.444.870,30	9.309.605	23.539.997,30	6.313.463	—	7.904.873,—	—	2.098.142,—
Chaloupes à moteur	24.475.557,—	5.500.820	30.471.593,—	6.704.561	5.996.036,—	—	1.203.741,—	—
Chaloupes à voiles	817.641,—	205.303	215.190,—	49.369	—	602.451,—	—	155.934,—
Divers	977.590,—	248.820	829.981,70	188.105	—	147.608,30	—	60.715,—
Poissons de provenance étrangère	214.099,50	80.591	532.380,—	188.636	318.280,50	—	108.045,—	—
	57.929.767,80	15.346.139	55.589.142,—	13.444.134	6.314.316,50	8.654.932,30	1.311.786,—	3.212.791,—

Les résultats de l'année 1930, comparés à ceux de l'année 1929 indiquent: 1° pour le produit de la vente

de poisson, une diminution de fr. 2.340.615,80; 2° pour les apports, une diminution de 1.901.005 kilogrammes.

CHRONIQUE

Les effets de commerce et les crédits à court terme

Une appréciation intéressante sur le rôle des effets de commerce dans le crédit à court terme a été donnée récemment par M. F. C. Goodenough, président de la Barclays' Bank. Parlant de l'action restrictive exercée par les banques Fédérales en vue d'arrêter les excès de la spéculation, M. Goodenough reconnaît que, jusqu'à un certain point, le système américain des banques centrales a fait ses preuves, mais il ajoute: « le système anglais a certainement une action plus puissante surtout dans les périodes de surexcitation et en outre il a été démontré plus que jamais d'une façon évidente que des effets de commerce forment une meilleure base pour le crédit à court terme qu'un gage de titres cotés à la Bourse. Si, avec une crise de l'ampleur de celle qui a surgi aux Etats-Unis, nous avions eu dans ce pays un système moins efficace que celui que nous possédons, les conséquences auraient été beaucoup plus sérieuses même que celles qui ont atteint les Etats-Unis, parce que nous sommes le centre principal du monde pour le règlement du commerce international.

» Dans les circonstances actuelles, au contraire, c'est certainement à raison du fait que l'argent à court terme sur le marché de Londres est en grande partie garanti par des traites, qui se liquident elles-mêmes et des Bons du Trésor à courte échéance, que l'argent trouve à Londres un système donnant une grande sécurité et les avantages pour Londres peuvent être appréciés, à mon avis, mieux dans les temps difficiles que lorsque tout va bien. »

Ces réflexions d'un banquier éminent et de grande expérience méritent d'être retenues. Le rôle des effets de commerce a diminué dans tous les pays qui ont été gravement atteints par les troubles monétaires.

En Belgique, la création des chèques postaux et leur admirable organisation a agi dans le même sens. On est volontiers tenté de ne plus recourir à l'effet de commerce parce que le débiteur promet de régler en compte chèque postal. Quand tout va bien, il le fait à la date promise; mais, pour peu qu'il ait des difficultés, il traîne quelques jours et parfois quelques semaines et c'est le créancier qui est obligé de trouver du crédit. Comme il n'a pas de sécurité spéciale à offrir, il doit prendre une avance et payer 6 et 7 p. c. et davantage au lieu que les traites acceptées

seraient escomptées à 3 1/2 p. c. dans les banques privées, à 2 1/2 p. c. dans les Comptoirs de la Banque Nationale, et à 2 3/8 p. c. dans le marché libre.

Pour les banques, il y a certes avantage à faire des avances en compte. Mais c'est une politique de courte vue que de s'y attacher trop exclusivement. Les avances en compte courant ne sont, en effet, nullement liquides et, si on leur accorde une part trop grande dans ses placements, on peut, dans les périodes difficiles, se trouver extrêmement embarrassé. Même sans qu'il arrive un désastre, une réputation de liquidité et de crédit de premier ordre, formée par de longues années de sagesse, peut alors être compromise en quelques jours. En règle générale, une banque bien gérée ne devrait pas dépasser 50 à 55 p. c. de ses placements comme limite des avances en compte courant.

Mais pour cela, il faut qu'il y ait des traites commerciales en suffisance.

Dans beaucoup de grandes industries, les dirigeants ne s'occupent guère de cette question et abandonnent la solution au caissier et au comptable. Ceux-ci, par une tendance naturelle, préfèrent une pratique qui leur laisse plus de latitude; ils ne voient pas qu'en définitive, si les fournisseurs doivent accorder un crédit supplémentaire, fatalement la charge s'en retrouve dans les prix.

Dans certains de nos grands centres industriels, notamment à Liège, il y a eu dans ces dernières années un heureux revirement en sens opposé. Le règlement par traites s'y est généralisé et les plus grandes usines n'hésitent pas à donner leur acceptation. Quelquefois, elles y mettent la condition que la traite sera escomptée à une banque déterminée, de façon à ne pas faire circuler inutilement leur signature. De toute manière l'exemple mérite d'être suivi.

Les placements étrangers en titres de l'United States Steel Corporation.

On sait que les titres de l'U. S. Steel Corp. représentent un placement international de grande importance. Le tableau ci-dessous, extrait de la « Commercial and Financial Chronicle » montrera l'évolution des placements des principaux pays détenteurs de ces valeurs. Il ne s'agit, évidemment, que des valeurs pour lesquelles un recensement a pu être fait.

PAYS	30 juin 1930	31 juillet 1929	31 décemb. 1929	31 décemb. 1928	31 décemb. 1927	31 décemb. 1926	31 décemb. 1914
Allemagne	1.919	1.979	1.971	1.966	2.351	1.624	5.916
Angleterre et Ecosse	81.418	77.857	74.277	75.792	89.730	76.109	903.482
Belgique :							
Belgique { Comm. stock	2.671	2.552	2.645	2.513	2.502	2.290	3.509
{ Pref. stock	548	640	570	604	619	614	697
Canada	47.622	59.013	65.852	51.538	42.374	29.121	54.259
France	23.158	25.036	23.595	26.162	31.469	24.274	101.286
Hollande	53.027	58.419	52.913	54.650	60.111	47.208	371.645
Italie.....	2.324	2.225	2.240	2.152	2.313	2.224	1.824
Luxembourg { Comm. stock	33	33	33	29	1	1	—
{ Pref. stock	63	63	63	63	63	63	—
Suède	1.506	1.426	1.406	1.332	1.310	1.134	1.138
Suisse	5.091	5.957	6.168	5.824	5.880	4.835	4.087
Total général (y compris d'autres pays).....	219.380	235.200	231.733	222.625	238.723	189.497	1.447.843

Les charges d'agent de change à la Bourse de New-York.

On sait que les charges d'agent de change à la Bourse de New-York se transmettent moyennant le paiement de droits très élevés, dont les fluctuations constituent un indice de l'activité boursière du pays.

Voici les variations des prix des charges :

1927	\$ 100	1920	\$ 110.000
1862	3.000	1921 (3)	97.000 (1)
1882	32.000	1927 mai	217.000
1893	15.000 (1)	1927 juin	220.000
1901	80.000	1928 janvier	620.000 (4)
1906	95.000	1929 mai	419.000 (4)
1907	51.000 (1)	1929 juillet ..	395.000 (4)
1910	78.000	1930 mai	478.000 (4)
1913	45.000 (2)	1930 juillet ..	400.000 (4)
1919	85.000	1931 février..	275.000 (4)

(Voir notes colonne suivante.)

Industrie diamantaire.

La situation reste franchement mauvaise dans la branche diamantaire.

La Commission Internationale des Diamantaires a décidé de reprendre dans tous les pays intéressés, à partir du 1^{er} janvier, le système de réduction de la production par périodes alternées de quinze jours de travail et quinze jours de chômage volontaire.

Vers la mi-janvier, cette décision est entrée en vigueur en Belgique.

Outre ceux qui chômaient déjà, plus de deux mille ouvriers diamantaires anversois ont dû cesser le travail. L'interruption de la production durera un mois. On observera ensuite des périodes alternées de quinze jours de travail et de quinze jours de chômage total.

(1) Année de crise.

(2) Projet non mis à exécution de réglementation du marché.

(3) Pour les premières années, jusqu'en 1921, ces données sont empruntées au professeur Chlepner.

(4) Suivant l'« Agence Economique et Financière ».

BOURSE DE BRUXELLES

MARCHE DES CHANGES

Le marché s'est montré pendant plusieurs jours, au milieu de la quinzaine, assez largement acheteur de change sur Londres. Les cours cotés en cette devise du 6 au 13 février reflètent cette tendance. Entre le 6 et le 11, le cours passe de 34,8180 à 34,85; il s'inscrit le jour suivant à 34,8640 et touche finalement 34,8840. A partir du 15, l'orientation se modifie, le cours s'accroche pendant quelques séances à 34,87, puis tombe graduellement au-dessous de 34,84.

Les autres changes, dans une mesure plus ou moins étendue selon leur tendance propre par rapport à la livre sterling, ont subi le contre-coup de ces fluctuations. Le dollar a progressé de 7,16525 à 7,18 et est descendu ensuite par étapes à 7,17075. Le franc français s'est relevé de 28,0945 à 28,1410, puis est revenu à 28,10. Même mouvement ascendant suivi d'un recul presque égal en florins et en reichsmarks; le premier, de 287,77 à 288,15 et le second de 170,45 à 170,63; l'un et l'autre se retrouvent aujourd'hui à leur point de départ. Le franc suisse, après s'être tenu pendant une dizaine de jours entre 138,40 et 138,50 s'est alourdi jusqu'à 138,20. Le change italien vaut actuellement 37,54 3/8 contre 37,5850 il y a cinq jours et 37,52 au début de la quinzaine. Les trois couronnes scandinaves sont, en ce moment, légèrement en hausse sur leurs cours de la quinzaine passée. Le Stockholm cote 191,98 contre 191,90, l'Oslo 191,75 contre 191,65 et le Copenhague 191,825 au lieu de 191,75.

La devise espagnole, après une lourde dépression qui s'est prolongée du 6 au 13 février, a nettement repris le dessus; de 70,25, un des cours les plus bas qu'elle ait enregistré sur notre place, elle est parvenue à regagner 74,40.

Pendant la période où le marché était acheteur de sterling au comptant, la demande en cette devise comptant contre terme, a été relativement importante. Le déport s'est à ce moment élargi de 0,008 à 0,05 de belga. Une tendance analogue a été enregistrée en francs français, mais sans fluctuations sensibles entre les deux cours. On a coté un déport maximum de 0,0125 de belga.

Le call money a été généralement offert à 1 1/4 p. c. Le taux de l'escompte privé est resté autour de 2 5/16 p. c.

Le 24 février 1931.

MARCHE DES TITRES.

Comptant.

Le mouvement de reprise qui s'était dessiné depuis quelque temps s'est développé au cours de cette dernière quinzaine.

Comme le montre le tableau ci-après de quelques cours comparés des 19 et 3 février, l'ensemble de la cote a bénéficié d'une nouvelle hausse, approchant 10 p. c. dans nombre de cas.

Aux rentes : 3 p. c. Dette Belge 2^e série, 80-80,50; 5 p. c. Restauration Nationale, 100,25-100; 5 p. c. Inté-rieur à prime, 526-527; 5 p. c. Dette Belge 1925, 98, 10-96,75; 6 p.c. Consolidé 1921, 103,85-103,80; 4 p.c. Dom-mages de Guerre 1921, 220,75-233,50; 5 p. c. Dommages de Guerre 1922, 262-281; 5 p. c. Dommages de Guerre 1923, 538-554,75; 6 p. c. Association Nationale des In-dustriels et Commerçants pour la Réparation des Dommages de Guerre, 103,90-104.

Aux assurances et banques : Assurances Générales sur la Vie, 6250-5535; Banque du Congo Belge, 2085-1855; Banque de Bruxelles, 930-850; Banque Nationale de Belgique, 3130-3035; Caisse Générale de Reports et de Dépôts, 5775-5250; Société Nationale de Crédit à l'Industrie, 985-915; part de réserve Société Géné-rale de Belgique, 7950-7025.

Aux entreprises immobilières, hypothécaires et hôte-lières : part de fondateur Crédit Foncier d'Extrême-Orient, 21525-21450; action de dividende Hypothécaire Belge-Américaine, 14475-13500; action de capital Madrid-Palace-Hôtel, 2355-2210.

Aux chemins de fer et canaux : action de dividende Braine-le-Comte à Gand, 5150-5075; Société Nationale des Chemins de fer belges, 570-563; part de fondateur Congo, 11000-9275; Welkenraedt, 24525-24125.

Aux tramways, chemins de fer économiques et vici-naux : action de capital Bruxellois, 1965-1920; action de dividende idem, 6400-6325; Le Caire, 1050-900; action de dividende Pays de Charleroi, 1050-1045.

Aux tramways et électricité (Trusts) : Bangkok, 1310-1235; 1/5^e action ordinaire Centrale Industrielle Electrique, 4175-3165; action de capital Electrobél, 3825-3710; part de fondateur Electrorail, 4860-4525; Tientsin, 3140-3025; action ordinaire Sofina, 20375-18350.

Aux entreprises de gaz et d'électricité : action ordi-naire Société Générale Belge de Distributions Electri-ques, 18575-18025; 10^e part de fondateur Electricité du Bassin de Charleroi, 6625-6175; part de fondateur Bruxelloise d'Electricité, 12250-10400; action ordinaire Electricité de la Dendre, 4650-4250; 10^e part de fonda-teur Electricité de l'Est de la Belgique, 8000-7575; 10^e part de fondateur Electricité de l'Ouest de la Bel-gique, 4200-4000; part de fondateur Electricité de Seraing et Extensions, 8300-7700; part de fondateur Gaz et Electricité du Hainaut, 12050-10250.

Aux industries métallurgiques : 10^e part de fondateur Baume et Marpent, 2035-2000; Forges de Clabecq, 27150-26525; Cockerill, 1900-1590; Espérance-Longdoz, 4110-3950; Providence, 9600-9450; Sambre et Moselle, 4190-4010.

Aux charbonnages : Aiseau-Prezle, 4100-4075; Bonne-Espérance et Batterie, 3750-3600; Gouffré, 18900-18725; Mariemont et Bascoup, 6750-6525; Maurage, 10800-10575; Wéristel, 7100-6875.

Aux zincs, plombs et mines : part sociale Aljustrel, 185-163; 1/5^e action privilégiée Nouvelle-Montagne,

380-327,50; part sociale Overpelt-Lommel et Corphalie, 790-665; 10^e action Vieille-Montagne, 2525-2340.

Aux **glaceries** : Auvelais, 15150-15050; Moustier-sur-Sambre, 15475-15100.

Aux **verreries** : part sociale Industrie Mécanique du Verre, 650-575; action de jouissance Libbey-Owens, 5400-4975.

Aux **industries de la construction** : action ordinaire Cannon Brand, 1500-1055; action ordinaire Ciments de Visé, 3075-3000; part de fondateur Merbes-Sprimont, 5850-5050; action de capital Tuileries du Pottelberg se répète à 8600.

Aux **industries textiles et soieries** : Ensivaloise, 1855-1765, action de dividende Etablissements Américains Gratry, 4800-3350; La Lainière à Verviers, 1800-1660; Linière La Lys, 12100-11800; action privilégiée Soie Viscose, 1655-1400.

Aux **produits chimiques** : part de fondateur Industries Chimiques, 3590-3110; action de capital Sidac, 4800-4325; action de dividende idem, 3925-3575; Union Chimique Belge, 1560-1540; Vedrin, 1245-1195.

Aux **valeurs coloniales** : part de fondateur Auxiliaire Chemins de fer Grands Lacs, 5025-4325; Ciments du Katanga, 5425-4900; action de capital Compagnie pour le Commerce et l'Industrie au Congo, 4975-4075; action privilégiée Katanga, 56600-47900; action ordinaire idem, 47800-40150; Synkin, 1100-920; action privilégiée Union Minière du Haut-Katanga, 5175-4515.

Aux **valeurs de plantations caoutchoutières** : part de fondateur Fauconnier et Posth, 897,50-750; part de fondateur Hallet, 2630-2160.

Aux **alimentation et brasseries** : action de capital Compagnie Industrielle Sud-Américaine, 7000-6550; 1/10^e part de fondateur idem, 2800-2615; action de capital Minoteries et Elevateurs à Grains, 2150-2000;

action de jouissance Moulins des Trois-Fontaines, 4600-4280; Brasseries de Haecht, 1475-1450.

Aux **industries diverses** : 1/9^e action ordinaire Anciens Etablissements De Naeyer, 6100-5525; part de fondateur Grands Magasins à l'Innovation, 4150-3700.

Aux **papeteries** : part Papeteries de Belgique, 387,50-332,50; action privilégiée Papeteries Delcroix, 570-575; action ordinaire idem, 1495-1430; part sociale Papeteries de Saventhem, 1545-1530.

Aux **pétroles** : action de dividende Nafta, 1175-900; Pétrofina, 837,50-812,50.

Aux **sucreries** : part sociale Sucreries et Raffineries de Pontelongo, 1675-1450; action de capital Sucreries et Raffineries en Roumanie, 2380-2300; action ordinaire idem, 5400-5375.

Aux **actions étrangères** : Nitrate Railways, 507,50-437,50; Crédit Foncier de Santa-Fé, 2790-2260; part de fondateur Banque Agricole d'Egypte, 112500-100000; Chade, 11850-10900; Sévillane d'Electricité, 2600-2520; Aciéries de Longwy, 1950-1850; part bénéficiaire Electricité et Gaz du Nord, 18800-18225; Aciéries de Michéville, 2010-1805; part de fondateur Exploitations Indes Orientales, 9200-7525; part de fondateur Huileries de Deli, 2400-1970; part de fondateur Mopoli, 8125-6550; part sociale Arbed, 6550-6100; Differdange-St-Ingb.-Rumelange, 3310-3175; Azote et Forces Hydro-Electriques, 2240-2010.

Terme.

Banque de Paris et des Pays-Bas, 3465-3310; Barcelona Traction, 922,50-857,50; Brazilian Traction, 978,75-871,25; action de capital Buenos-Ayres, 270-247,50; action de dividende idem, 251,25-218,75; Héliopolis, 2310-2010; Royal Dutch, 4500-4350; action privilégiée Sidro, 1280-1207,50; action privilégiée Soie de Tubize, 472,50-377,50.

STATISTIQUES

MARCHÉ DE L'ARGENT A BRUXELLES.

I. — Taux officiels et taux « hors banque » (escompte et prêts).

DATES	Taux officiels (B. N. de B.)			Taux (hors banque)		Taux du « call money »	
	escompte d'acceptat. et de traites domiciliées	escompte de traites non domic. et de promesses	prêts et avances sur fonds publics nationaux	papier commercial	papier financier	en com- pensation	marché
<i>a) La dernière quinzaine :</i>							
6 février 1931	2,50	3,—	3,50	2,375	—	1,25	1,25
7 —	2,50	3,—	3,50	2,375	—	1,125	1,125
9 —	2,50	3,—	3,50	2,3125	2,5625	1,25	1,25
10 —	2,50	3,—	3,50	2,3125	—	1,25	1,25
11 —	2,50	3,—	3,50	2,3125	—	1,125	1,125
12 —	2,50	3,—	3,50	2,3125	—	1,—	1,—
13 —	2,50	3,—	3,50	2,3125	—	1,—	1,—
14 —	2,50	3,—	3,50	2,3125	—	1,—	1,—
16 —	2,50	3,—	3,50	2,3125	—	1,—	1,—
17 —	2,50	3,—	3,50	2,3125	2,5625	0,75	0,75
18 —	2,50	3,—	3,50	2,3125	—	1,—	1,—
19 —	2,50	3,—	3,50	2,3125	2,5625	0,75	0,75
20 —	2,50	3,—	3,50	2,3125	2,5625	0,875	1,—
<i>b) Les derniers mois (1) :</i>							
1929	4,35	4,85	5,85	4,3018	5,1545	2,8324	2,8473
1930	2,95	3,45	4,12	2,7807	3,1910	1,6421	1,5903
1929 Novembre	4,50	5,—	6,—	4,5652	5,531	2,283	2,342
1929 Décembre	4,50	5,—	6,—	4,4018	5,50	2,475	2,504
1930 Janvier	3,50	4,—	5,—	3,4014	4,3125	1,452	1,590
1930 Février	3,50	4,—	5,—	3,4141	4,25	2,635	2,588
1930 Mars	3,50	4,—	5,—	3,310	4,208	2,447	2,553
1930 Avril	3,50	4,—	5,—	3,331	4,—	2,380	2,385
1930 Mai	3,—	3,50	4,—	2,870	3,071	1,692	1,745
1930 Juin	3,—	3,50	4,—	2,777	2,917	1,608	1,641
1930 Juillet	3,—	3,50	4,—	2,7825	2,9375	1,550	1,605
1930 Août	2,50	3,—	3,50	2,4375	2,625	1,073	1,073
1930 Septembre	2,50	3,—	3,50	2,3918	2,60	0,845	0,899
1930 Octobre	2,50	3,—	3,50	2,2662	2,4844	0,968	1,009
1930 Novembre	2,50	3,—	3,50	2,0450	2,2500	1,—	1,045
1930 Décembre	2,50	3,—	3,50	2,3425	2,6363	1,394	1,572
1931 Janvier	2,50	3,—	3,50	2,375	2,741	1,091	1,144

Taux des reports (Caisse Générale de Reports) au 20 février 1931 } sur les valeurs au comptant .. 5,— %
 sur les valeurs à terme 4,50 %

(1) Les chiffres annuels sont des moyennes; les chiffres mensuels sont les taux officiels à la fin de chaque mois ou des moyennes mensuelles en ce qui concerne les taux « hors banque » et les taux du « call money ».

II. — Taux des dépôts en banque au 20 février 1931.

BANQUES	Compte à vue	Compte de quinzaine	Compte à préavis de 15 jours	Compte de dépôts à :						
				1 mois	3 mois	6 mois	1 an	2 ans	3 ans	5 ans
Société Générale	1,—	2,25	—	2,35	2,50	2,50	—	—	—	—
Banque de Bruxelles	1,—	2,25	2,25	2,35	2,50	2,50	—	—	—	—
Caisse de Reports	1,—	2,31	—	2,35	2,50	2,50	2,50	2,50	—	—
Algemeene Bankvereniging en Volksbank van Leuven	1,—	2,25	—	2,35	2,50	2,50	—	—	—	—
Société Nationale de Cré- dit à l'Industrie	—	—	—	—	2,75	3,—	3,25	3,50	3,50	3,50

Taux des dépôts sur livrets à la Caisse d'Epargne sous la garantie de l'Etat : 3 p. c. jusqu'à 20.000 francs ;
 2 p. c. pour le surplus.

MARCHE DES CHANGES.

I. — Cours quotidiens des changes à Bruxelles.

DATES 1931	LONDRES 1 £ = 35 belgas	PARIS 100 fr. = 28,1773 b.	NEW-YORK (câble) 1 \$ = 7,19193 b.	AMSTERDAM 100 fl. = 289,086 b.	GENÈVE 100 fr. = 138,77 b.	MADRID 100 P. = 138,77 b.	ITALIE 100 litres = 37,552 b.	STOCKHOLM 100 cr. = 192,736 b.	OSLO 100 cr. = 192,736 b.	COPENHAGUE 100 cr. = 192,736 b.	PRAGUE 10 Kò = 21,3088 b.	MONTREAL 1 \$ = 7,19193 b.	BERLIN 100 M. = 171,321 b.	VIENNE 100 sch. = 101,20 b.	VARSOVIE 100 zl. = 80,68 b.	BUDAPEST 100 pengò = 125,79 b.	LETONIE 100 Lat = 138,7702b.
6-2	34,818	28,0945	7,16525	287,77	138,47	72,95	37,52	191,90	191,65	191,75	21,2225	7,155	170,45	100,85	80,35	125,20	138,10
9-2	34,832	28,09	7,1625	287,74	138,40	72,35	37,50	191,825	191,70	191,80	21,225	7,155	170,30	100,825	80,275	125,20	138,10
10-2	34,839	28,106	7,16575	287,70	138,45	72,40	37,5025	191,95	191,65	191,85	21,215	7,155	170,44	100,75	80,30	125,20	138,175
11-2	34,851	28,10925	7,1685	287,80	138,42	71,85	37,5275	192,05	191,75	191,875	21,2175	7,1605	170,50	100,80	80,40	125,175	138,15
12-2	34,864	28,121	7,172746	287,98	138,475	70,55	37,545	192,05	191,875	191,875	21,225	7,164	170,57	100,80	80,40	125,19	138,15
13-2	34,884	28,136	7,1785	288,125	138,47	70,25	37,5625	192,125	191,95	192,05	21,2325	7,1685	170,62	100,85	80,425	125,25	138,10
16-2	34,8775	28,141	7,17975	288,155	138,53	71,75	37,585	192,10	191,95	192,025	21,2475	7,1650	170,61	100,85	80,45	125,25	138,30
17-2	34,874	28,139	7,18025	288,08	138,50	71,70	37,585	192,10	191,95	191,975	21,25	7,1660	170,63	100,85	80,40	125,25	138,15
18-2	34,87	28,134	7,1780	288,05	138,495	72,—	37,5775	192,05	191,90	191,95	21,2475	7,165	170,61	100,85	80,45	125,25	138,15
19-2	34,8475	28,117	7,1745	287,81	138,385	73,70	37,56	192,—	191,80	191,81	21,245	7,1625	170,50	100,70	80,25	125,05	138,—
20-2	34,832	28,111	7,172	287,71	138,27	74,90	37,54	191,89	191,70	191,775	21,2325	7,162	170,46	100,80	80,375	125,075	138,10

II. — Moyennes annuelles et mensuelles des changes à Bruxelles.

	Londres	Paris	New-York (câble)	Amsterdam	Genève	Madrid	Italie	Stockholm	Berlin	Vienne
1929.....	34 902	28,142	7,1859	288,59	138,55	105,48	37,612	192,50	171,09	101,03
1930.....	34,844	28,126	7,1662	288,25	138,89	83,72	37,534	192,46	170,95	101,03
1929 Novembre.....	34,867	28,150	7,1485	288,48	138,64	99,77	37,426	192,11	171,—	100,57
1929 Décembre.....	34,862	28,133	7,1418	288,20	138,83	98,50	37,390	192,59	171,—	100,51
1930 Janvier.....	34,934	28,192	7,1742	288,64	138,83	94,12	37,546	192,65	171,36	100,91
1930 Février.....	34,897	28,105	7,1779	287,84	138,48	91,03	37,577	192,58	171,35	101,05
1930 Mars.....	34,883	28,071	7,1730	287,69	138,78	88,68	37,571	192,68	171,13	101,07
1930 Avril.....	34,839	28,069	7,1634	287,94	138,83	89,49	37,550	192,57	170,99	100,99
1930 Mai.....	34,821	28,102	7,1647	288,18	138,69	87,66	37,562	192,28	170,98	100,99
1930 Juin.....	34,819	28,121	7,1658	288,06	138,80	84,36	37,540	192,42	170,93	101,08
1930 Juillet.....	34,808	28,142	7,1537	287,83	138,98	82,39	37,477	192,33	170,74	101,08
1930 Août.....	34,829	28,130	7,1507	288,10	139,04	77,83	37,458	192,30	170,83	101,06
1930 Septembre.....	34,854	28,158	7,1688	288,81	139,14	76,84	37,543	192,64	170,80	101,21
1930 Octobre.....	34,843	28,134	7,1708	288,98	139,26	74,16	37,546	192,56	170,70	101,15
1930 Novembre.....	34,829	28,163	7,1716	288,58	139,03	80,81	37,535	192,42	170,91	100,99
1930 Décembre.....	34,770	28,130	7,1592	288,30	138,87	77,28	37,501	192,09	170,70	100,83
1931 Janvier.....	34,819	28,121	7,1721	288,54	138,85	74,73	37,543	191,96	170,51	100,80

III. — Change à terme. (Report « R » ou déport « D » exprimés en belgas.)

DATES	POUR 1 £		POUR 100 FR. FR.		POUR 1 \$		POUR 100 FLORINS	
	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur
<i>A 1 mois :</i>								
6 février 1931.....	D 0,002	pair	D 0,006	—	R 0,0020	R 0,0030	R 0,10	—
7 —.....	D 0,005	—	pair	—	R 0,0022	—	R 0,20	—
9 —.....	D 0,006	D 0,004	pair	R 0,002	R 0,0025	R 0,0035	R 0,10	R 0,20
10 —.....	D 0,007	—	pair	—	—	R 0,0030	R 0,35	—
11 —.....	—	D 0,008	—	pair	R 0,0010	R 0,0020	R 0,20	—
12 —.....	D 0,015	—	D 0,004	—	—	R 0,0010	R 0,30	—
13 —.....	—	D 0,020	—	D 0,004	—	pair	R 0,35	—
14 —.....	D 0,020	D 0,018	D 0,006	—	—	D 0,0005	—	R 0,30
16 —.....	—	D 0,022	D 0,005	—	—	D 0,0005	R 0,30	—
17 —.....	—	D 0,024	D 0,005	—	—	D 0,0015	R 0,30	—
18 —.....	—	D 0,026	—	D 0,004	—	D 0,0025	R 0,20	—
19 —.....	D 0,020	D 0,016	D 0,004	pair	D 0,0015	D 0,0005	pair	—
20 —.....	D 0,014	—	pair	—	pair	—	R 0,20	—
<i>A 3 mois :</i>								
6 février 1931.....	D 0,008	D 0,004	D 0,010	—	R 0,0050	R 0,0070	R 0,20	—
7 —.....	D 0,010	D 0,009	pair	—	R 0,0050	—	R 0,30	—
9 —.....	D 0,016	D 0,012	D 0,002	R 0,002	R 0,0070	R 0,0090	R 0,20	R 0,40
10 —.....	D 0,015	—	pair	—	—	R 0,0070	R 0,50	—
11 —.....	—	D 0,017	D 0,004	pair	R 0,0050	R 0,0070	R 0,50	—
12 —.....	D 0,029	—	D 0,007	—	—	R 0,0030	R 0,50	—
13 —.....	—	D 0,036	—	D 0,006	—	pair	R 0,45	—
14 —.....	D 0,036	D 0,032	D 0,012	—	—	pair	—	R 0,60
16 —.....	—	D 0,038	D 0,010	—	—	D 0,0010	R 0,50	—
17 —.....	—	D 0,052	D 0,010	—	—	D 0,0040	R 0,50	—
18 —.....	—	D 0,056	—	—	—	D 0,0050	R 0,40	—
19 —.....	D 0,050	D 0,044	D 0,008	D 0,004	D 0,0045	D 0,0035	pair	—
20 —.....	D 0,030	—	R 0,006	—	pair	—	R 0,40	—

MOUVEMENT DES CHEQUES POSTAUX EN BELGIQUE.

(En millions de francs.)

PÉRIODES	Nombre de comptes à la fin de la période	Avoir journalier moyen des titulaires	CRÉDITS		DÉBITS		Mouvement général	Pourcentage des opérations sans emploi de numéraire
			Versements	Virements	Chèques et divers	Virements		
1929 Moyenne mensuelle	(*) 249.121	1.900	4.082	9.779	4.051	9.785	27.698	87,1
1930 Moyenne mensuelle	(*) 274.438	2.070	4.127	9.820	4.114	9.827	27.889	87,1
1929 Novembre	247.242	2.072	4.090	10.148	4.196	10.156	28.591	87,3
Décembre	249.121	2.087	4.383	10.186	4.247	10.195	29.011	87,0
1930 Janvier	251.752	2.097	4.575	10.551	4.509	10.565	30.201	86,4
Février	253.872	2.105	3.815	9.752	4.015	9.760	27.342	87,7
Mars	256.072	2.004	4.164	10.083	4.051	10.109	28.408	87,5
Avril	257.938	2.134	4.342	10.195	4.313	10.221	29.071	87,1
Mai	259.972	2.054	4.406	10.600	4.411	10.615	30.032	87,5
Juin	261.363	2.021	3.870	9.328	3.913	9.338	26.449	87,3
Juillet	262.976	2.007	4.446	10.251	4.413	10.255	29.366	87,0
Août	264.428	1.942	3.882	9.074	3.881	9.074	25.912	86,9
Septembre	266.150	1.994	3.805	9.058	3.791	9.058	25.713	86,9
Octobre	268.314	2.106	4.401	10.125	4.269	10.111	28.906	86,6
Novembre	270.218	2.151	3.617	8.799	3.690	8.788	24.894	86,7
Décembre	274.438	2.225	4.204	10.024	4.116	10.032	28.376	87,2
1931 Janvier	277.020	2.185	4.238	9.537	4.190	9.548	27.513	86,0

(*) Au 31 décembre.

**RAPPORT DES EFFETS IMPAYES AUX EFFETS PRESENTES A L'ENCAISSEMENT
PAR LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE.**

PÉRIODES	NOMBRE DES			MONTANT DES		
	Effets présentés	Effets impayés	%	Effets présentés	Effets impayés	%
				(en milliers de francs)		
Année 1929	1.509.718	85.168	5,64	12.664.998	263.518	2,08
Année 1930	1.603.302	109.081	6,80	10.507.875	366.552	3,49
1929 Octobre	132.142	7.103	5,38	1.269.760	23.576	1,86
Novembre	136.024	7.886	5,80	1.221.852	27.876	2,28
Décembre	147.181	9.805	6,66	1.141.197	31.574	2,77
1930 Janvier	139.746	9.650	6,91	1.181.061	36.084	3,06
Février	128.719	9.177	7,13	1.082.241	32.564	3,01
Mars	137.994	9.499	6,88	1.134.244	32.341	2,85
Avril	144.975	8.852	6,11	1.100.093	33.170	3,02
Mai	150.087	9.195	6,13	1.016.770	31.283	3,08
Juin	148.124	9.433	6,37	949.244	32.105	3,38
Juillet	136.015	9.425	6,93	780.733	34.496	4,42
Août	130.201	8.928	6,86	723.589	35.452	4,90
Septembre	119.320	8.559	7,17	665.636	27.577	4,14
Octobre	122.661	8.250	6,73	645.348	21.564	3,34
Novembre	124.389	8.472	6,81	587.287	21.758	3,70
Décembre	121.071	9.641	7,96	641.629	28.158	4,39

**DECLARATIONS DE FAILLITE
ET HOMOLOGATIONS DE CONCORDATS PREVENTIFS A LA FAILLITE
PUBLIEES AU MONITEUR DU COMMERCE BELGE.**

PÉRIODES (13 semaines)	Nombre de faillites			Nombre de concordats homologués		
	1928	1929	1930	1928	1929	1930
Première période	126	105	138	24	34	39
Deuxième période	127	105	144	34	22	39
Troisième période	109	95	137	35	23	46
Quatrième période	133	139	156	17	23	71

ACTIVITE DES CHAMBRES DE COMPENSATION EN BELGIQUE.

PÉRIODES	CHAMBRES DE COMPENSATION					CAISSE DE LIQUIDATION DE LA BOURSE DE BRUXELLES			
	BRUXELLES ET PROVINCE			BRUXELLES		COMPTANT			TERME
	Nombre de chambres à la fin de la période	Nombre de pièces compensées (en milliers)	Capitaux compensés (en millions de francs)	Nombre de pièces compensées (en milliers)	Capitaux compensés (en millions de francs)	Nombre de séances	Nombre de participants à la fin de la période	Montant des liquidations (en million de francs)	Montant des liquidations (en millions de francs)
1929 Moyenne mensuelle	38 (*)	409	40.293	181	27.068	20	250 (*)	1.263	304
1930 Moyenne mensuelle	38 (*)	394	37.834	174	25.765	20	250 (*)	634	157
1929 Novembre	38	401	39.103	175	26.445	19	250	910	587
Décembre	38	425	40.024	185	26.686	20	250	759	234
1930 Janvier	38	421	39.271	186	25.918	21	250	822	139
Février	38	388	35.053	173	23.302	20	250	697	142
Mars	38	408	37.649	183	25.312	20	250	716	140
Avril	38	404	40.391	178	27.907	20	250	1.181	283
Mai	38	416	41.909	182	28.836	19	250	735	221
Juin	38	382	36.003	166	24.698	20	250	524	161
Juillet	38	404	38.549	178	26.392	20	250	493	122
Août	38	362	34.954	159	23.928	18	250	480	167
Septembre	38	377	38.114	169	25.958	22	250	541	127
Octobre	38	400	42.069	178	29.324	23	250	524	153
Novembre	38	360	34.110	157	23.170	18	250	482	106
Décembre	38	399	35.941	179	24.435	21	250	412	120
1931 Janvier	38	376	33.067	169	22.496	20	250	415	101

(1) Dans ce montant, les achats ou les ventes ne sont comptés qu'une seule fois.

(*) Au 31 décembre.

ACTIVITE DE LA SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES.

A. — Recettes et dépenses d'exploitation (en millions de francs).

PÉRIODES	RECETTES				DÉPENSES	EXCÉDENT	COEFFICIENT D'EXPLOITATION
	Voyageurs	Marchandises	Produits extraordinaires	Ensemble			
1928 Moyenne mensuelle	65,0	185,1	5,7	255,8	214,7	41,1	83,92
1929 Moyenne mensuelle	72,2	216,6	6,5	295,3	254,0	41,3	85,99
1929 Octobre	69,8	240,3	7,1	317,2	274,4	42,8	86,51
Novembre	64,6	228,0	6,3	298,9	279,8	19,1	93,62
Décembre	69,3	210,4	7,0	286,7	277,8	8,9	96,89
1930 Janvier	64,6	216,6	8,2	289,4	279,8	9,6	96,68
Février	57,3	199,3	6,0	262,6	267,2	-4,6	101,74
Mars	72,3	224,2	5,8	302,3	279,5	22,8	92,48
Avril	77,9	217,8	5,5	301,2	273,1	28,0	90,69
Mai	77,8	227,5	5,6	310,9	271,1	39,8	87,18
Juin	88,4	198,5	5,4	292,4	258,6	33,8	88,45
Juillet	103,4	199,6	6,3	309,3	271,8	37,5	87,89
Août	117,7	193,4	5,7	316,9	266,6	50,3	84,14
Septembre	102,7	202,8	5,6	311,1	262,2	48,9	84,29
Octobre	79,7	215,9	5,5	301,1	263,5	37,6	87,49
Novembre	67,0	195,9	5,3	268,3	251,7	16,6	93,84
Décembre (chiffr. provisoires)	64,4	196,3	5,7	266,4	262,5	3,9	98,54

B. — Statistique du trafic.
1° Trafic général.

PÉRIODES	VOYAGEURS		MARCHANDISES					
	Nombre (1 = 1.000)	Voyageurs-km. (1 = 1.000.000)	Tonnes totales (1 = 1.000)	Tonnes-km. (1 = 1.000.000)				
				Service intérieur	Service mixte	Service internat.	Transit	Total
1928 Moyenne mensuelle	19.054	521	6.783	239	49	258	105	651
1929 Moyenne mensuelle	19.841	540	7.359	252	58	275	114	699
1929 Septembre	20.652	580	7.364	249	65	273	116	703
Octobre	20.625	538	7.781	247	64	298	112	721
Novembre	19.077	503	7.659	232	64	292	122	710
Décembre	21.353	541	6.916	208	64	282	116	670
1930 Janvier	20.938	526	7.468	247	54	268	120	689
Février	18.507	476	6.876	240	46	240	105	631
Mars	19.775	513	7.162	247	50	255	112	664
Avril	19.876	523	6.845	235	44	233	112	624
Mai	18.551	528	6.804	225	43	236	106	610
Juin	19.673	564	6.196	204	41	217	104	566
Juillet	20.402	632	6.344	208	38	223	101	570
Août	20.619	650	6.093	203	37	214	95	549
Septembre	20.641	594	6.282	213	37	220	95	565
Octobre	19.937	541	7.021	232	41	235	90	598
Novembre	17.930	466	6.388	201	35	223	80	539
Décembre			6.117					527

2° Transports de charbons, produits métallurgiques et minerais.

PÉRIODES	NOMBRE DE TONNES (1 = 1.000)								
	Charbons			Produits métallurg.			Minerais		
	Service intérieur et mixte	Service internat.	Transit	Service intérieur et mixte	Service internat.	Transit	Service intérieur et mixte	Service internat.	Transit
1928 Moyenne mensuelle	1.510	461	428	437	308	43	92	445	86
1929 Moyenne mensuelle	1.606	601	501	459	315	31	116	453	105
1929 Septembre	1.594	566	486	447	321	30	117	441	115
Octobre	1.543	634	469	419	362	31	112	471	107
Novembre	1.387	660	529	394	322	37	104	465	103
Décembre	1.490	663	528	450	320	33	94	414	100
1930 Janvier	1.658	655	549	460	330	41	167	475	97
Février	1.585	508	438	433	309	33	138	420	98
Mars	1.330	460	450	493	333	40	114	483	108
Avril	1.230	516	465	445	303	45	95	434	100
Mai	1.373	575	461	408	290	30	76	427	97
Juin	1.225	545	463	381	253	27	90	367	83
Juillet	1.297	527	461	331	266	33	66	375	68
Août	1.295	535	428	367	287	26	49	341	58
Septembre	1.321	545	434	371	301	28	59	343	73
Octobre	1.480	608	401	417	335	29	40	354	74
Novembre	1.240	547	351	322	329	27	42	322	79

C. — Nombre de wagons fournis à l'industrie.

a) Nombre de wagons fournis pour transports taxés au départ des stations belges, y compris ceux pour le transport de houille, coke et briquettes;

b) Nombre de wagons fournis spécialement pour le transport de houille, coke et briquettes;

c) Nombre de wagons chargés en provenance des réseaux étrangers et destinés, soit à des stations du réseau de la Société, soit à des stations d'autres réseaux situés au delà.

Périodes	a	b	c	a + c
1929 Moyenne mensuelle	518.112	131.745	181.305	699.417
1930 Moyenne mensuelle	475.997	112.654	155.262	631.259
1929 Novembre ...	563.704	130.202	180.478	744.182
Décembre ...	506.656	128.591	174.112	680.768
1930 Janvier	520.429	131.651	177.002	697.431
Février	475.812	113.328	159.886	635.698
Mars	502.509	107.978	167.712	670.221
Avril	484.668	108.635	162.579	647.247
Mai	483.722	113.089	164.274	647.996
Juin	442.896	102.433	147.081	589.977
Juillet	459.202	105.341	151.720	610.922
Août	443.510	107.413	162.177	605.687
Septembre ..	464.506	112.672	150.194	614.700
Octobre	506.927	120.674	152.446	659.373
Novembre	465.844	109.520	132.671	598.515
Décembre ...	461.945	119.118	135.402	597.347
1931 Janvier	423.647	122.212	128.434	552.081

TAUX D'ESCOMPTE
DES PRINCIPALES BANQUES D'EMISSION.

	Depuis le	P. c.
Allemagne	9 octobre 1930	5
Autriche	9 septembre 1930	5
Belgique	1 ^{er} août 1930	2,50
Bulgarie	29 janvier 1931	9
Danemark	13 novembre 1930	3,50
Dantzig	9 octobre 1930	5
Espagne	17 juillet 1930	6
Estonie	7 octobre 1930	7
États-Unis (Federal Res. Bank of New-York).....	24 décembre 1930	2
Finlande	25 août 1930	6
France	3 janvier 1931	2
Grande-Bretagne	1 ^{er} mai 1930	3
Grèce	30 novembre 1928	9
Hollande	24 janvier 1931	2,50
Hongrie	30 mai 1930	5,50
Indes	15 janvier 1931	7
Italie	19 mai 1930	5,50
Japon	6 octobre 1930	5,11
Lettonie	1 ^{er} avril 1928	6
Lithuanie	31 mars 1930	6
Norvège	8 novembre 1930	4
Pologne	3 octobre 1930	7,50
Portugal	2 juin 1930	7,50
Roumanie	23 novembre 1929	9
Suède	6 février 1931	3
Suisse	22 janvier 1931	2
Tchécoslovaquie	25 juin 1930	4
U. R. S. S.	1 ^{er} avril 1923	8
Yougoslavie	27 mai 1930	5,50

COMMERCE SPECIAL DE L'UNION ECONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE
AVEC LES PAYS ETRANGERS.
Chiffres globaux.

PÉRIODES	IMPORTATIONS			EXPORTATIONS			Déf. (—) ou Exc. (+) de la balance commer- ciale (millions de francs)	Rapport des exporta- tions aux importa- tions
	Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)	Prix moyen par tonne (francs)	Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)	Prix moyen par tonne (francs)		
1929 Moyenne mensuelle	3.746	2.959	790	2.148	2.655	1.236	— 304	89,7
1930 Moyenne mensuelle	3.499	2.587	739	1.979	2.195	1.109	— 392	84,9
1929 Octobre	4.305	3.218	747	2.279	2.772	1.216	— 446	86,1
Novembre	3.710	2.849	768	2.169	2.539	1.170	— 310	89,1
Décembre	3.932	2.918	790	2.148	2.655	1.226	— 304	89,7
1930 Janvier	4.023	2.943	732	1.998	2.211	1.106	— 733	75,1
Février	3.597	2.712	754	1.433	1.814	1.266	— 898	66,9
Mars	3.890	2.899	745	2.386	2.766	1.160	— 133	95,4
Avril	3.462	2.856	825	2.325	2.545	1.095	— 312	89,1
Mai	3.721	2.874	772	2.204	2.295	1.041	— 579	79,8
Juin	3.293	2.496	758	1.984	2.015	1.015	— 481	80,7
Juillet	3.416	2.554	748	1.972	2.282	1.157	— 272	89,3
Août	3.294	2.334	708	1.854	1.944	1.049	— 389	83,3
Septembre	3.198	2.388	747	2.121	2.227	1.050	— 161	93,3
Octobre	3.557	2.529	711	1.940	2.222	1.145	— 307	87,9
Novembre	3.155	2.151	682	1.739	2.060	1.184	— 91	95,8
Décembre	3.380	2.351	696	1.791	1.960	1.094	— 391	83,4

COMMERCE SPECIAL DE L'UNION ECONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE AVEC LES PAYS ETRANGERS.

Détail par catégories.

	Animaux vivants		Objets d'alimentation et boissons		Matières brutes ou simplement préparées		Produits fabriqués		Or et argent non ouvrés et monnaies d'or et d'argent		TOTAUX	
	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.
IMPORTATIONS :												
1929 L'année	14.493	88.522	3.495.173	7.239.089	40.180.424	18.486.734	1.264.094	9.603.891	6	92.511	44.954.189	35.510.747
1930 L'année	31.669	217.048	3.796.614	6.787.025	37.029.511	14.569.053	1.127.883	9.348.623	8	119.568	41.985.685	31.041.317
1929 Octobre	1.052	7.293	357.201	710.424	3.828.791	1.618.620	118.304	870.475	1	11.156	4.305.349	3.217.968
Novembre	1.613	9.695	295.521	604.486	3.310.858	1.423.005	101.949	804.066	—	7.346	3.709.941	2.848.598
Décembre	1.783	11.992	312.099	644.957	3.518.241	1.474.321	100.298	776.846	1	9.716	3.932.422	2.917.832
1930 Janvier	2.126	14.198	293.843	610.137	3.615.692	1.429.214	111.829	880.950	1	8.832	4.023.490	2.943.331
Février	2.805	17.160	267.912	542.072	3.221.153	1.289.812	104.869	850.044	1	12.532	3.596.741	2.711.620
Mars	2.629	16.455	310.775	588.484	3.468.032	1.375.727	108.129	907.026	1	11.618	3.889.565	2.899.310
Avril	2.131	13.845	299.127	553.383	3.054.110	1.378.859	106.532	898.552	1	11.709	3.461.901	2.856.348
Mai	2.899	22.079	308.783	589.397	3.302.750	1.368.338	106.511	886.651	1	7.711	3.720.944	2.874.176
Juin	2.549	17.783	279.465	517.632	2.922.810	1.206.466	88.158	744.955	1	9.270	3.292.983	2.496.106
Juillet	2.248	15.761	292.606	547.330	3.035.171	1.196.122	85.728	784.123	1	10.791	3.415.753	2.554.127
Août	2.490	18.448	327.249	561.107	2.873.784	1.029.962	90.604	716.467	1	7.564	3.294.127	2.333.548
Septembre	3.016	21.876	316.013	553.075	2.798.580	1.109.013	80.275	694.773	1	9.260	3.197.885	2.387.997
Octobre	3.546	25.224	382.206	618.060	3.088.918	1.142.259	82.691	734.674	1	8.370	3.557.362	2.528.587
Novembre	2.207	14.128	347.717	523.685	2.734.103	980.839	70.929	620.981	1	11.273	3.154.956	2.150.906
Décembre	3.024	20.091	370.918	582.663	2.914.408	1.062.442	91.627	675.427	1	10.638	3.379.978	2.351.261
EXPORTATIONS :												
1929 L'année	14.356	141.550	870.449	2.526.819	17.944.762	10.217.817	6.948.293	18.883.538	146	95.706	25.778.006	31.865.430
1930 L'année	17.188	152.646	718.930	1.932.952	16.839.598	8.168.181	6.171.263	15.995.266	112	91.364	23.747.091	26.340.409
1929 Octobre	1.401	12.056	89.987	214.985	1.584.106	869.926	603.266	1.669.033	8	5.873	2.278.768	2.771.873
Novembre	1.144	11.022	91.736	206.488	1.512.720	792.359	563.549	1.504.737	40	23.895	2.169.190	2.538.501
Décembre	628	5.594	75.300	228.055	1.560.789	815.271	599.795	1.687.526	8	5.759	2.236.521	2.742.205
1930 Janvier	1.004	9.442	65.639	167.290	1.387.786	644.871	543.934	1.384.314	6	4.653	1.998.369	2.210.570
Février	604	5.681	52.765	126.301	945.255	542.210	433.936	1.135.944	6	3.852	1.432.566	1.813.988
Mars	1.741	16.194	74.705	205.748	1.752.768	886.410	556.379	1.651.776	7	6.269	2.385.600	2.766.397
Avril	1.434	12.597	59.011	155.718	1.645.773	773.684	618.734	1.596.994	6	5.708	2.324.959	2.544.701
Mai	1.547	14.296	40.375	137.790	1.627.963	738.645	533.750	1.400.735	3	3.616	2.203.639	2.295.082
Juin	1.558	13.700	67.485	168.407	1.426.606	688.123	488.703	1.142.608	3	2.194	1.984.356	2.015.032
Juillet	1.941	17.717	92.426	174.260	1.353.499	734.167	524.392	1.350.125	9	5.923	1.972.265	2.282.192
Août	1.339	11.362	39.995	140.767	1.351.233	613.323	461.161	1.175.188	5	3.409	1.853.732	1.944.049
Septembre	1.753	15.643	52.164	165.886	1.541.949	689.632	525.056	1.352.393	5	3.506	2.120.927	2.227.060
Octobre	1.781	15.172	52.248	156.543	1.365.967	692.436	520.424	1.354.386	5	3.097	1.940.425	2.221.634
Novembre	1.403	11.914	65.734	165.160	1.183.857	613.888	488.269	1.223.630	51	45.054	1.739.315	2.059.646
Décembre	1.082	8.928	56.383	169.082	1.256.941	550.792	476.525	1.227.173	6	4.083	1.790.937	1.960.058

RENDEMENT DES SOCIÉTÉS ANONYMES BELGES (*)

I. — Classement par genre d'industrie.

Dividendes payés en décembre 1930. — Tableau complémentaire.

RUBRIQUES	Capital versé		Résultats nets					Bénéfice distribué aux actionn.
			Bénéfice total		Perte totale		Solde	
	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Montant en milliers de francs	En milliers de francs
Banques	—	—	—	—	—	—	—	—
Assurances	2	8.534	—	—	2	391	-391	—
Opérations financières	5	94.463	3	4.142	2	448	3.694	11
Exportations, importations	—	—	—	—	—	—	—	—
Commerce de fer et métaux	—	—	—	—	—	—	—	—
Commerce d'habillem. et d'ameublem.	—	—	—	—	—	—	—	—
Commerce de produits alimentaires ..	2	1.217	1	4	1	291	-287	—
Commerces non dénommés	11	6.189	3	91	8	644	-553	—
Sucreries	1	239.380	1	12.698	—	—	12.698	11.962
Meuneries	2	1.464	1	301	1	53	248	253
Brasseries	2	7.900	2	3.942	—	—	3.942	1.947
Distilleries d'alcool	—	—	—	—	—	—	—	—
Autres industries alimentaires	2	176	2	145	—	—	145	111
Carrières	1	300	1	6	—	—	6	—
Charbonnages	—	—	—	—	—	—	—	—
Mines et autres industries extractives ..	—	—	—	—	—	—	—	—
Gaz	1	5.200	1	207	—	—	207	—
Électricité	1	80	1	38	—	—	38	4
Constructions électriques	2	1.050	1	23	1	221	-198	3
Hôtels, théâtres, cinémas	5	4.252	2	788	3	328	460	324
Imprimerie, publicité	3	14.530	2	1.516	1	14	1.502	610
Textiles (lin, coton, laine, soie)	9	15.150	6	901	3	677	224	295
Matériaux artific. et prod. céramiques ..	5	31.755	5	10.335	—	—	10.335	4.480
Métallurgie, sidérurgie	5	24.186	3	31.352	2	126	31.226	15.057
Construction	—	—	—	—	—	—	—	—
Papeteries (Industries)	—	—	—	—	—	—	—	—
Plantations et sociétés coloniales (1) ..	4	194.570	2	276.445	2	1.073	275.372	149.772
Produits chimiques	—	—	—	—	—	—	—	—
Industries du bois	2	8.750	1	117	1	18	99	—
Tanneries et corroiries	—	—	—	—	—	—	—	—
Automobiles	1	200	1	8	—	—	8	—
Verreries	—	—	—	—	—	—	—	—
Glaceries	—	—	—	—	—	—	—	—
Industries non dénommées	9	153.769	7	35.222	2	908	34.314	32.318
Chemins de fer	—	—	—	—	—	—	—	—
Chemins de fer vicinaux	—	—	—	—	—	—	—	—
Navigation et aviation	—	—	—	—	—	—	—	—
Télégraphe, téléphone	—	—	—	—	—	—	—	—
Tramways électriques	—	—	—	—	—	—	—	—
Autobus	—	—	—	—	—	—	—	—
Transports non dénommés	—	—	—	—	—	—	—	—
Divers non dénommés	2	167	1	15	1	1	14	7
TOTAL	77	813.282	47	378.296	30	5.193	373.103	217.154

II. — Classement par ordre d'importance du capital versé.

Jusqu'à 1 million	49	21.020	27	2.658	22	2.877	-219	868
De plus de 1 à 5 millions	14	38.107	8	3.538	6	1.110	2.428	650
De plus de 5 à 10 millions	5	31.244	4	4.624	1	390	4.234	2.193
De plus de 10 à 20 millions	3	38.955	2	1.667	1	816	851	610
De plus de 20 millions	6	683.956	6	365.809	—	—	365.809	212.833
TOTAL	77	813.282	47	378.296	30	5.193	373.103	217.154

(1) Dans ces chiffres sont compris ceux relatifs à une société coloniale ayant distribué des dividendes en juillet 1930.

(*) En raison de l'application, à partir de janvier 1931, des nouvelles méthodes d'élaboration de cette statistique (cfr « Bulletin » n° 3, vol. I, 1931), nous avons relevé dans le tableau intercalaire ci-dessus les chiffres se rapportant encore aux opérations du mois de décembre écoulé, mais publiés aux annexes du « Moniteur belge » dans le courant de janvier.

RUBRIQUES	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS					AUGMENTATIONS DE CAPITAL						Apports en nature compris dans les souscript. et augment. de capital	Part prise par les banques	DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS anonymes et en commandite par actions (3)				RÉDUCTIONS DE CAPITAL		
	anonymes et en commandite par actions			coopératives et unions du crédit		Actions			Obligations		Liquidations			Fusions		Nom-bre	Montant			
	Nom-bre	Montant nominal	Montant libéré	Nom-bre	Montant minimum	Nom-bre	Capital ancien	Augmen-tation nominale	Montant libéré	Nom-bre	Montant			Nom-bre	Montant			Nom-bre	Montant	
Banques	—	—	—	—	—	2	223.000	52.000	52.000	—	—	—	52.000	—	1	100	3	85.000	—	—
Assurances	—	—	—	—	—	1	500	1.500	300	—	—	30	—	—	—	—	—	—	—	—
Opérations financières	3	1.015	596	9	425	5	18.350	18.225	11.067	—	—	12.160	7.100	(1) 2.150	3	1.700	2	50.600	2	11.500
Exportations, importations	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	350	—	—	—	—
Commerce de métaux	—	—	—	—	—	1	1.000	1.000	1.000	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Comm. habillem. et ameublem. ..	1	720	517	—	—	—	—	—	—	—	—	—	466	—	2	2.500	—	—	—	—
Comm. produits alimentaires	—	—	—	1	803	1	400	2.000	400	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	375
Commerce non dénommés ..	11	7.875	6.585	3	1.140	2	1.230	1.120	1.120	—	—	—	4.876	—	1	350	1	400	2	2.750
Sucreries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Meuneries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Brasseries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Distilleries d'alcool	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Autres industr. alimentaires ..	2	300	140	—	—	—	—	—	—	—	—	—	50	—	—	—	—	—	—	—
Carrières	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Charbonnages	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Mines et indust. extractives ..	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Gaz	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Electricité	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Constructions électriques	—	—	—	—	—	1	240	160	40	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Hôtels, théâtres, cinémas	—	—	—	—	—	1	500	150	150	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Imprimerie, publicité	1	100	100	—	—	2	1.900	600	600	—	—	25	—	—	1	100	1	1.000	—	—
Textiles	4	6.750	5.854	—	—	3	3.370	8.480	5.992	—	—	—	10.437	—	2	725	—	—	—	—
Matér. artif. et céramiques	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Métallurgie, sidérurgie	1	800	720	—	—	2	800	800	296	—	—	22	670	—	2	1.850	—	—	1	521
Construction	3	3.050	1.290	—	—	—	—	—	—	—	—	—	300	—	1	300	—	—	1	2.200
Papeteries (industries)	1	500	500	—	—	—	—	—	—	—	—	—	338	—	—	—	—	—	—	—
Plantat. et sociétés coloniales ..	—	—	—	—	—	1	1.000	5.000	2.340	—	—	—	1.200	(2) 1.400	—	—	—	—	—	—
Produits chimiques	1	500	100	—	—	1	250	250	50	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industries du bois	1	1.500	1.450	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1.400	—	—	—	—	—	—	—
Tanneries et corroiries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Automobiles	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Verreries	1	2.000	2.000	—	—	1	6.000	2.500	2.500	—	—	—	3.250	—	—	1	2.500	—	—	—
Glaceries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industries non dénommées	3	1.810	1.517	—	—	2	2.250	3.300	3.060	—	—	2.400	1.119	—	1	500	—	—	2	2.000
Chemins de fer	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Chemins de fer vicinaux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Navigation et aviation	1	400	400	—	—	—	—	—	—	—	—	—	200	—	—	—	—	—	—	—
Télégraphe, téléphone	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Tramways électriques	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Autobus	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Transports non dénommés ..	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Divers non dénommés	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3	155	—	—	—	—
TOTAL	34	27.320	21.769	13	2.368	26	260.790	97.085	89.915	—	—	14.637	83.406	3.550	18	8.630	8	139.500	9	19.346

(1) Handelsbank. — (2) Bque belge du Travail. — (3) Coopératives et Unions du crédit : 3 sociétés dissoutes, au capital minimum de 1.020.020 francs.

(*) En raison de l'application, à partir de janvier 1931, des nouvelles méthodes d'élaboration de cette statistique (cfr « Bulletin » n° 3, vol. I, 1931), nous avons relevé dans le tableau intercalaire ci-dessus les chiffres se rapportant encore aux opérations du mois de décembre écoulé, mais publiés aux annexes du « Moniteur belge » dans le courant de janvier.

**EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES ET CONGOLAISES
EN DECEMBRE 1930 (Tableau complémentaire)**

II. — Groupement des sociétés anonymes et en commandite par actions selon le lieu où s'exerce leur activité sociale et selon l'importance du capital nominal émis ou annulé (en milliers de francs).

CLASSIFICATION	CONSTITUTIONS			AUGMENTATIONS DE CAPITAL						Primes d'émission	Apports en nature compr. dans les souscr. et augm. de capital	DISSOLUTIONS		RÉDUCTIONS DE CAPITAL	
				Actions				Obligations				Liquid.	Fusions		
	Nom- bre	Mon- tant nominal	Mon- tant libéré	Nom- bre	Capital ancien	Augm. nominale	Mon- tant libéré	Nom- bre	Mon- tant			Montant			Montant

1° Selon le lieu où s'exerce leur activité sociale.

En Belgique.....	34	27.320	21.769	25	259.790	92.085	78.575	—	—	14.637	82.208	—	119.500	19.348
En Belgique et à l'étrang.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	20.000	—
Au Congo belge.....	—	—	—	1	1.000	5.000	2.340	—	—	—	1.200	—	—	—
TOTAL.....	34	27.320	21.769	26	260.790	97.085	80.915	—	—	14.637	83.408	8.630	139.500	19.348

2° Selon l'importance du capital nominal émis ou annulé

Jusqu'à 1 million.....	27	12.070	9.158	16	8.140	5.835	3.753	—	—	57	5.349	6.430	1.400	2.146
De plus de 1 à 5 millions	7	15.250	12.611	6	32.900	16.000	10.540	—	—	2.430	15.742	2.200	2.500	7.200
De plus de 5 à 10 millions	—	—	—	3	10.750	25.250	16.622	—	—	12.150	12.315	—	—	10.000
De plus de 10 à 20 millions	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	55.000	—
De plus de 20 millions...	—	—	—	1	200.000	50.000	50.000	—	—	—	50.000	—	80.600	—
TOTAL.....	34	27.320	21.769	26	260.790	97.085	80.915	—	—	14.637	83.408	8.630	139.500	19.348

**INSCRIPTIONS
HYPOTHECAIRES (1).**

PÉRIODES	Montants calculés d'après les droits d'inscription perçus (cfr. <i>Moniteur</i> <i>belge</i>)
	milliers de fr.
1929 Moyenne mensuelle	426.906
1930 Moyenne mensuelle	470.829
1929 Novembre.....	483.426
Décembre.....	534.028
1930 Janvier.....	487.510
Février.....	483.637
Mars.....	478.797
Avril.....	512.993
Mai.....	502.946
Juin.....	471.753
Juillet.....	485.128
Août.....	451.538
Septembre.....	414.347
Octobre.....	441.634
Novembre.....	422.796
Décembre.....	496.874
1931 Janvier.....	500.679

RECOURS DES PROVINCES ET DES COMMUNES A L'EMPRUNT.

PÉRIODES	CRÉDIT COMMUNAL DE BELGIQUE				Emprunts directs des provinces et communes
	Avances et remboursements opérés sur emprunts consentis pour le paiement de :				
	Dépenses extraordinaires		Dépenses ordinaires (Ouvertures de crédits gagés par les impôts cédulaires et additionnels)		
	Prélèvements sur comptes	Remboursem. nets	Avances nettes	Remboursem. nets	
	en milliers de francs				francs
1929 Moyenne mensuelle	26.098	4.355	14.400	14.372	300 millions (1)
1930 Moyenne mensuelle	65.763	18.837	17.866	14.815	1191 millions (1)
1929 Novembre.....	38.682	8.226	10.104	19.006	néant
Décembre.....	48.942	7.918	15.718	16.972	néant
1930 Janvier.....	81.017	4.458	11.089	18.607	néant
Février.....	37.439	3.126	14.701	9.651	néant
Mars.....	85.002	4.710	19.668	10.387	150 millions
Avril.....	46.502	3.101	18.742	5.302	néant
Mai.....	60.292	2.931	17.959	2.555	6 millions
Juin.....	116.387	4.200	29.420	6.179	400 millions
Juillet.....	85.976	2.969	20.222	55.197	220 millions
Août.....	46.557	4.941	10.653	15.192	250 millions
Septembre.....	48.163	167.703	11.723	6.122	néant
Octobre.....	57.197	5.060	13.979	25.404	néant
Novembre.....	58.366	2.235	15.356	12.999	165 millions
Décembre.....	66.283	20.605	30.876	10.185	néant
1931 Janvier.....	66.660	2.653	18.428	14.603	85 millions (2)

(1) Y compris les renouvellements au bout de quinze ans, qui se montent à environ 1 p. c. du total, mais non compris les hypothèques légales

(1) Total par année

(2) Emprunt de 85 millions de francs, 5 p. c., ville d'Anvers, émis à 95.

Note. — Le Crédit communal a émis un emprunt de 500 millions de francs, 5,50 p. c., jouissance 1^{er} mars 1930, dont il a placé
100 millions de francs, à 97;
400 millions de francs, à 98.

En outre, il a été autorisé à émettre un emprunt de 600 millions de francs, 5 p. c., dont il place la dernière tranche de 100 millions de francs.

RENDEMENT DES SOCIÉTÉS ANONYMES BELGES.

Tableau rétrospectif.

PÉRIODES	Capital versé		Bénéfice total		Perte totale		Solde	Bénéfice distribué aux actionn.	Dette obligataire	Payement de coupons d'obligat
	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs				
Année 1929	5.719	28.657.991	4.709	6.159.409	1.010	362.910	5.796.499	3.478.660	4.089.402	204.069
Année 1930	6.668	43.785.155	5.349	7.043.041	1.319	718.764	6.324.277	4.027.995	6.527.229	333.552
1929 Octobre	492	3.524.203	402	722.277	90	54.773	667.504	460.891	230.709	13.485
Novembre	375	2.964.760	317	639.754	58	22.265	617.489	319.592	611.076	28.310
Décembre	255	1.632.482	209	342.336	46	14.367	327.969	172.222	174.103	9.580
1930 Janvier	158	722.232	127	209.915	31	21.087	188.828	100.763	459.476	24.173
Février	142	328.600	111	57.788	31	9.456	48.332	24.382	6.720	267
Mars	780	4.742.720	652	884.155	128	131.030	753.125	526.444	426.551	20.174
Avril	1.669	7.474.982	1.369	1.381.507	300	72.234	1.309.273	679.161	1.678.762	95.346
Mai	1.220	8.859.725	996	1.504.858	224	111.606	1.393.252	928.959	1.130.010	45.998
Juin	655	3.596.698	520	566.061	135	42.094	523.967	307.433	341.693	17.154
Juillet	412	4.793.623	329	570.996	83	65.510	505.486	364.185	206.841	10.738
Août	230	1.391.218	160	239.544	70	17.393	222.151	166.731	548.268	30.242
Septembre	226	816.289	172	138.224	54	14.903	123.321	79.129	29.581	1.643
Octobre	580	4.787.343	454	768.550	126	84.977	683.573	473.669	800.080	41.311
Novembre	312	3.673.418	235	407.864	77	90.530	317.334	192.889	740.593	37.737
Décembre	284	2.598.307	224	313.579	60	57.944	255.635	184.250	158.654	8.769
Déc. (Complém.)	77	813.282	47	378.296	30	5.193	373.103	217.154	—	—

EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES

Tableau rétrospectif.

PÉRIODES	Constitutions de sociétés			Augmentations de capital				Ensemble des émissions (sociétés anonymes et en commandite par actions)	Apports en nature compris dans les souscriptions et augmentations de capital	Dissolutions de sociétés			
	anonymes et en commandite par actions		coopératives et unions du crédit	Actions		Obligations				anonymes et en commandite par actions		coopératives et unions du crédit	
	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs (*)		Nombre de sociétés	Capital ancien en milliers de francs	Augmentation en milliers de francs (*)	Nombre de sociétés			Montant en milliers de francs	Nombre de sociétés		Montant en milliers de francs
Année 1929 ...	1.064	7.800.965	207	767	8.596.173	6.028.418	11	236.560	14.965.943	3.065.222	286	1.027.808	31
Année 1930 ...	751	2.424.445	249	432	3.506.145	2.054.918	38	876.962	5.356.325	1.781.588	304	1.216.276	33
1929 Octobre ..	81	1.302.591	19	39	231.601	197.871	2	15.500	1.513.962	415.162	17	54.665	1
Novembre	81	415.989	26	57	825.649	469.503	—	—	885.492	273.209	29	147.401	3
Décembre	86	313.974	22	57	703.183	518.535	1	1.000	833.509	141.999	20	159.085	1
1930 Janvier ..	93	675.225	30	59	327.170	237.646	1	100.000	1.012.871	432.490	32	238.285	1
Février	60	134.938	23	39	202.733	143.915	—	—	278.853	52.662	17	36.500	1
Mars	78	124.822	21	26	173.225	103.202	—	—	228.024	131.905	26	294.115	4
Avril	69	340.841	19	49	230.977	128.171	1	1.000	470.012	129.243	28	56.847	1
Mai	60	96.699	10	42	540.818	241.457	1	250	338.406	60.390	18	20.585	3
Juin	59	111.077	21	31	182.557	96.523	3	168.000	315.600	82.195	36	56.047	3
Juillet	65	192.550	26	40	338.440	296.961	—	—	489.451	241.246	33	171.409	4
Août	55	115.218	21	38	551.202	158.415	4	8.500	282.133	171.145	31	103.394	7
Septembre	40	37.872	13	16	102.516	123.216	4	303.000	464.088	12.714	11	10.681	2
Octobre	56	76.821	25	27	390.406	214.862	7	69.200	360.883	66.816	26	104.195	5
Novembre	53	296.732	19	32	232.896	182.013	9	131.112	609.857	293.027	19	75.046	2
Décembre	63	221.650	21	33	233.145	128.597	8	155.900	506.147	107.755	27	48.982	—
Déc. (Complém.)	34	27.320	13	26	260.790	97.085	—	—	124.405	83.406	26	148.130	3

(*) Montant nominal, y compris les apports en nature.

PRIX DE GROS DE QUELQUES PRODUITS INDUSTRIELS (par tonne).

ÉPOQUES	CHARBONS					SIDÉRURGIE									
	pour foyer domestique brais, anthr. 20/30	Industr. menu 1/2 gras mi-lavé	Fines à cokés	Briquettes du pays	Coke ordinaire	Fonte de moulage Charleroi	Blooms		Billettes		Poutrelles		Rails		
							Prix à l'exportation	Prix intérieurs	Prix à l'exportation	Prix intérieurs	Prix à l'exportation	Prix intérieurs	Prix à l'exportation	Prix intérieurs	
fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	£	fr.	£	fr.	£	fr.	£	fr.		
1929 Moyenne mensuelle	303,-	176,-	167,-	202,-	194,-	616,-	4-10-2	867,-	4-17-9	886,-	5-1-5	940,-	6-10-0	1250,-	
1930 Moyenne mensuelle	322,-	172,-	167,-	198,-	186,-	604,-	4-0-11	720,-	4-5-6	771,-	4-12-11	879,-	6-5-10	1326,-	
1929 Décembre	340,-	190,-	180,50	215,-	200,-	625,-	4-7-0	867,50	4-10-0	885,-	4-17-0	940,-	6-10-0	1250,-	
1930 Janvier	340,-	190,-	180,50	215,-	200,-	625,-	4-7-0	867,50	4-10-0	885,-	4-19-0	940,-	6-10-0	1250,-	
Février	340,-	190,-	180,50	215,-	200,-	625,-	4-7-0	867,50	4-10-0	885,-	4-19-0	940,-	6-10-0	1250,-	
Mars	330,-	190,-	180,50	215,-	200,-	625,-	4-7-0	750,-	4-13-0	810,-	5-1-6	940,-	6-10-0	1325,-	
Avril	315,-	180,-	170,-	205,-	190,-	615,-	4-7-0	750,-	4-13-0	810,-	5-1-6	940,-	6-10-0	1325,-	
Mai	315,-	175,-	170,-	200,-	190,-	615,-	4-7-0	750,-	4-13-0	810,-	5-1-6	940,-	6-10-0	1345,-	
Juin	315,-	175,-	170,-	195,-	190,-	615,-	4-7-0	750,-	4-13-0	810,-	5-1-6	940,-	6-10-0	1345,-	
Juillet	315,-	170,-	162,50	195,-	180,-	615,-	4-7-0	750,-	4-13-0	810,-	5-1-6	940,-	6-10-0	1345,-	
Août	315,-	170,-	162,50	195,-	180,-	615,-	4-0-0	690,-	4-6-0	750,-	4-16-0	910,-	5-10-0	1345,-	
Septembre	315,-	167,50	162,50	195,-	180,-	590,-	3-14-0	690,-	4-0-0	750,-	4-5-0	875,-	5-10-0	1345,-	
Octobre	320,-	155,-	155,-	185,-	175,-	570,-	3-10-0	600,-	3-12-6	660,-	4-0-0	750,-	6-0-0	1345,-	
Novembre	320,-	150,-	155,-	180,-	175,-	570,-	3-8-0	580,-	3-10-0	650,-	3-12-6	680,-	6-10-0	1345,-	
Décembre	320,-	150,-	155,-	180,-	175,-	570,-	3-10-0	600,-	3-12-6	660,-	3-16-0	750,-	6-10-0	1345,-	
1931 Janvier	320,-	150,-	155,-	180,-	175,-	500,-	3-9-6	600,-	3-12-3	660,-	3-15-6	750,-	6-0-0	1375,-	
Février	300,-	150,-	155,-	180,-	175,-	500,-	3-7-6	585,-	3-9-6	645,-	3-11-0	700,-	6-0-0	1375,-	

**PRIX MOYENS DES GRAINS ET AUTRES DENREES AGRICOLES
VENDUS SUR LES MARCHES REGULATEURS DE BELGIQUE (« Moniteur belge »).**

ÉPOQUES	Froment	Seigle	Avoine	Orge	Pommes de terre	Lin brut	Beurre	Laine	Œufs
	par 100 kilos						par kilo		par 26
	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.
1929 Moyenne mensuelle	160,97	146,45	152,42	156,17	59,14	195,92	30,69	21,86	27,50
1930 Moyenne mensuelle	127,87	86,55	92,46	99,01	47,73	103,94	25,94	13,85	24,-
1929 Octobre	157,93	131,66	133,54	145,47	41,36	178,46	34,16	20,80	35,29
Novembre	156,10	126,48	128,60	143,12	42,64	175,35	32,89	16,75	39,09
Décembre	153,65	125,04	122,02	143,18	41,03	174,81	33,11	18,25	33,27
1930 Janvier	147,97	113,03	111,16	135,08	40,52	166,84	31,87	15,80	25,85
Février	142,94	97,13	94,40	121,30	38,04	145,56	32,02	14,25	21,60
Mars	133,02	87,82	89,52	109,99	35,38	126,18	28,19	14,-	19,96
Avril	144,48	99,74	107,40	113,34	35,76	125,81	24,46	14,-	17,08
Mai	146,31	91,50	98,19	109,56	37,37	146,17	21,69	14,-	17,55
Juin	153,44	83,16	92,46	98,29	61,04	132,76	22,86	14,-	17,99
Juillet	151,77	83,66	90,98	88,40	51,65	74,50	24,56	14,-	20,66
Août	135,84	87,56	100,57	89,49	55,60	67,85	24,13	14,-	22,76
Septembre	107,82	76,84	81,14	82,77	54,27	66,60	25,28	14,-	27,11
Octobre	94,50	73,52	78,99	80,68	53,58	65,78	25,23	13,40	33,22
Novembre	88,84	71,64	79,78	78,61	54,25	66,32	25,77	12,75	35,64
Décembre	87,48	72,97	84,91	80,66	55,25	62,93	25,27	12,-	28,54

Banque Nationale de Belgique

Principaux postes des situations hebdomadaires.

(En milliers de francs.)

ACTIF	30-12-1913	20- 2-1930	5- 2-1931	12- 2-1931	19-2-1931
Encaisse :					
Or	(1) 306.377	5.892.585	6.936.781	7.074.311	7.080.390
Traites et disponibilités « or » sur l'étranger	170.328	2.675.345	4.378.499	4.493.081	4.481.581
Portefeuille-effets sur la Belgique et sur l'étranger	603.712	3.933.926	3.812.653	3.808.538	3.793.870
Avances sur fonds publics	57.901	166.150	195.064	175.126	160.875
Bons du Trésor belge et autres fonds publics (arrêté royal du 25-10-26)	—	1.546.264	1.461.793	1.461.793	1.461.793
PASSIF					
Billets en circulation	1.049.762	13.713.404	16.159.205	16.107.715	15.985.852
Comptes courants particuliers	88.333	464.475	633.121	976.766	1.013.064
Compte courant du Trésor	14.541	109.087	86.074	16.926	69.255
Total des engagements à vue	1.152.636	14.287.026	16.878.400	17.101.407	17.068.171
Rapport de l'encaisse aux engagements à vue	41,36 %	59,97 %	67,04 %	67,64 %	67,74 %
Taux d'escompte des traites acceptées	5,— %	3,50 %	2,50 %	2,50 %	2,50 %
Taux des prêts sur fonds publics	5,— %	5,— %	3,50 %	3,50 %	3,50 %

(1) Y compris 57.351 « Argent » billon et divers.

Banque du Congo Belge

Principaux postes des situations mensuelles (en milliers de francs).

ACTIF	31-12-1927	31-8-1930	30-9-1930	31-10-1930	30-11-1930
Encaisse-or :					
Lingots et monnaies d'or	24.818	41.027	41.027	41.027	41.027
Devises-or sur l'étranger	28.768	43.151	40.994	40.454	40.527
Encaisses diverses et avoirs en banque	78.031	452.435	473.937	513.288	490.302
Effets sur la Colonie, la Belgique et l'étranger	263.880	177.597	175.184	175.002	164.923
Comptes courants	163.234	47.838	51.104	47.098	48.657
PASSIF					
Billets en circulation	124.619	178.762	172.723	171.545	171.673
Créditeurs :					
A vue	222.030	334.630	348.664	366.668	320.622
A terme	68.465	168.068	176.787	167.208	195.490
Rapport de l'encaisse en valeurs-or à la circulation fiduciaire	42,99 %	47,09 %	47,48 %	47,50 %	47,51 %

Banque de France

Situations hebdomadaires (en milliers de francs).

DATES	Encaisse or (Monnaies et lingots)	Disponi- bilités à vue à l'étranger	Portefeuille commercial et d'effets publics			Avances sur titres	Billets au porteur en circulation	Comptes courants créditeurs	Rapport de l'encaisse-or à l'ensemble des engagements à vue %
			Effets de commerce escomptés		Effets négociables achetés				
			Sur la France	Sur l'étranger					
1929 Moyenne annuelle.	37.174.408	8.636.912	6.949.433	53.286	18.557.204	2.419.203	64.736.617	19.084.455	44,35
1930 Moyenne annuelle.	45.954.926	6.836.087	5.967.692	27.596	18.910.391	2.728.119	72.270.631	17.512.670	51,18
1929 Décembre ... 6	41.131.409	7.167.641	8.358.057	21.863	18.777.766	2.669.887	67.291.168	20.028.211	47,10
1930 Janvier 10	42.458.382	7.201.903	6.675.522	23.670	18.729.207	2.588.240	69.346.770	18.022.927	48,60
Février 7	42.931.049	6.978.660	6.398.696	24.870	18.777.088	2.578.449	69.429.472	17.539.950	49,36
Mars 7	42.753.011	6.959.689	5.026.538	16.436	18.775.599	2.634.594	70.373.157	15.576.486	49,74
Avril 4	42.357.643	6.913.223	5.059.551	34.852	18.773.151	2.697.241	71.575.902	13.323.443	49,89
Mai 9	42.950.438	6.889.208	5.126.285	27.555	18.716.501	2.652.371	71.612.307	13.845.066	50,26
Juin 6	43.817.560	6.878.201	4.923.900	34.075	18.683.501	2.720.394	72.558.993	13.487.092	50,92
Juillet 4	44.169.984	6.904.264	5.532.536	32.651	18.840.485	2.836.496	73.269.798	14.074.282	50,58
Août 8	46.656.474	7.063.861	5.329.831	24.752	18.890.163	2.788.648	72.970.882	17.292.729	51,69
Septembre ... 5	47.477.717	6.832.314	4.896.659	27.516	18.794.707	2.835.979	73.453.001	16.921.283	52,53
Octobre 10	49.448.031	6.567.842	4.696.946	23.050	19.074.550	2.884.498	73.968.455	18.394.474	53,54
Novembre ... 7	51.096.529	6.505.489	6.837.698	28.088	19.136.940	2.994.769	74.709.038	21.394.440	53,17
Décembre ... 5	52.351.980	6.912.167	7.058.559	33.168	19.156.531	3.000.147	75.838.195	22.421.267	53,28
1931 Janvier 9	54.109.387	7.124.398	7.744.961	31.076	19.385.995	2.982.107	77.734.065	23.325.808	53,54
Février 6	55.632.074	7.010.604	7.231.236	32.657	19.340.765	2.976.535	77.772.474	24.431.000	54,43

Taux d'escompte } actuel : 2 %, depuis le 3 janvier 1931.
précédent : 2 1/2 %, depuis le 2 mai 1930.

Nederlandsche Bank

Situations hebdomadaires (en milliers de florins).

DATES	Encaisse métallique	Portefeuille-effets		Avances sur nantisse- ments	Compte du Trésor (débit)	Billets en circulation	Comptes courants créditeurs (particuliers et Trésor)	Assignations de banque	Rapport de l'encaisse métallique aux engagements à vue %
		sur la Hollande	sur l'étranger						
1929 Moyenne annuelle	460.196	89.243	165.793	103.536	6.683	815.755	22.939	344	54,88
1930 Moyenne annuelle	447.758	51.839	230.768	92.905	6.477	819.628	27.380	388	52,84
1929 Décembre ... 9	471.092	60.124	210.464	85.699	4.356	829.225	20.709	226	55,41
1930 Janvier 6	471.584	72.648	210.271	94.174	—	845.623	23.510	355	54,24
Février 10	464.214	52.456	211.528	82.590	11.350	795.381	20.593	346	50,87
Mars 10	463.867	56.857	200.911	84.408	9.954	801.411	17.476	201	50,63
Avril 7	458.981	51.486	204.394	104.191	11.954	819.893	12.843	410	55,09
Mai 5	457.492	53.238	224.308	129.055	—	865.574	13.245	352	52,04
Juin 10	457.524	52.386	237.422	91.857	—	816.879	44.757	285	53,08
Juillet 7	457.700	49.518	237.805	87.288	—	833.931	19.728	426	53,59
Août 4	416.609	54.830	240.771	104.359	15.000	833.134	20.180	255	48,81
Septembre ... 8	414.775	48.797	234.401	91.516	10.198	824.353	12.356	152	49,56
Octobre 6	418.937	53.062	244.239	83.966	13.333	840.573	16.903	307	48,84
Novembre ... 10	451.001	49.630	250.659	85.137	—	837.498	18.713	170	52,66
Décembre ... 8	450.932	48.857	247.895	85.809	—	826.577	27.609	148	52,78
1931 Janvier 5	450.116	50.429	246.937	115.491	500	861.191	25.854	420	50,72
Février 9	474.574	48.406	244.838	81.226	—	813.101	45.175	97	55,29

Taux d'escompte } actuel : 2,50 %, depuis le 24 janvier 1931.
précédent : 3 %, depuis le 25 mars 1930.

Banque d'Angleterre

Situations hebdomadaires (en milliers de £).

DATES	Encaisse métallique		Placements du « Banking Department »				Billets en circulation	Dépôts	Rapport de l'encaisse du Banking Department au solde de ses dépôts (prop. of reserve to liabilities) %
	Or (Issue Department)	Monnaies d'or et d'argent (Banking Department)	Valeurs garanties par l'État	Escomptes et avances	Autres valeurs	Ensemble			
1929 Moyenne annuelle.	146.895	774	55.917	11.198	19.868	86.983	362.297	114.360	39,7
1930 Moyenne annuelle.	155.209	865	49.148	7.956	17.959	75.064	358.414	114.742	50,2
1929 Décembre ... 5	133.726	544	60.429	9.623	18.731	88.783	361.086	104.124	31,8
1930 Janvier 9	149.061	154	69.886	15.082	15.285	100.253	362.922	128.489	36,-
Février 6	150.784	428	49.895	5.603	13.915	69.413	348.690	113.773	54,9
Mars 6	151.602	688	38.632	6.841	15.104	60.577	347.296	107.294	60,5
Avril 10	159.829	952	55.862	6.288	11.063	73.213	359.250	117.079	52,5
Mai 8	163.572	930	56.363	6.655	9.609	72.527	358.491	120.792	54,6
Juin 5	155.989	890	58.381	6.476	12.717	77.574	359.799	116.871	48,8
Juillet 10	155.708	878	54.126	6.266	19.911	80.303	363.804	115.036	45,8
Août 7	152.584	1.011	53.146	7.960	23.614	84.720	372.978	107.208	37,8
Septembre ... 4	154.460	1.062	47.881	6.229	21.559	75.669	362.983	109.964	47,7
Octobre 9	157.477	1.206	44.666	4.879	22.530	72.075	359.560	113.561	52,0
Novembre ... 6	160.373	1.169	35.091	4.459	22.487	62.037	356.464	109.426	59,4
Décembre ... 4	154.649	982	58.966	4.606	21.791	85.363	359.219	123.930	45,5
1931 Janvier 8	145.916	642	53.081	14.358	22.912	90.351	363.505	115.375	37,3
Février 5	140.351	689	43.030	6.325	23.204	72.559	349.486	106.007	48,6

Taux d'escompte { actuel : 3 %, depuis le 1^{er} mai 1930.
précédent : 3.50 %, depuis le 20 mars 1930.

Reichsbank (Allemagne)

Situations hebdomadaires (en milliers de Rm.).

DATES	Encaisse or	Devises admises dans la couverture des billets	Monnaies divisionnaires	Portefeuille effets	Avances sur nantissement	Bons du Trésor escomptés	Billets en circulation	Divers engagements à vue	Rapport de l'or et des devises à l'ensemble des engagements à vue %
1929 Moyenne annuelle	2.258.007	248.302	120.363	2.221.523	110.107	54.248	4.403.358	543.250	50,78
1930 Moyenne annuelle	2.446.203	359.813	152.455	1.786.063	104.197	19.319	4.361.383	481.007	57,95
1929 Décembre ... 7	2.244.653	398.784	94.138	2.263.037	57.082	26.840	4.684.044	438.732	51,60
1930 Janvier 7	2.283.832	403.824	107.016	2.369.881	51.224	23.850	4.604.679	584.513	51,79
Février 7	2.325.941	393.837	138.328	1.959.917	54.753	50	4.380.954	451.011	56,29
Mars 7	2.462.149	401.801	138.446	1.918.176	95.573	15.010	4.480.231	530.286	57,16
Avril 7	2.544.427	350.286	126.385	2.027.022	56.326	17.140	4.567.390	519.414	56,91
Mai 7	2.565.417	330.198	138.030	1.853.521	53.645	6.900	4.403.696	601.382	57,85
Juin 6	2.618.781	379.754	131.321	1.792.616	67.113	10.900	4.572.744	448.833	59,71
Juillet 7	2.618.808	422.728	139.690	1.646.270	55.827	—	4.492.023	381.053	62,41
Août 7	2.619.025	317.312	153.634	1.588.595	55.735	—	4.393.293	421.695	60,92
Septembre ... 6	2.618.902	392.108	148.429	1.571.922	57.007	500	4.486.210	368.396	62,02
Octobre 7	2.443.003	136.215	146.528	2.038.743	60.123	—	4.501.352	347.359	53,19
Novembre ... 7	2.180.009	219.185	157.726	2.133.706	101.208	45.150	4.372.863	313.658	51,19
Décembre ... 6	2.190.277	536.922	148.259	2.000.162	75.733	66.360	4.439.589	344.410	57,01
1931 Janvier 7	2.215.945	400.419	161.136	2.081.469	66.630	15.500	4.325.786	422.527	55,10
Février 7	2.244.110	198.402	178.357	1.802.299	66.200	23.100	4.084.240	270.805	56,08

Taux d'escompte { actuel : 5 %, depuis le 9 octobre 1930.
précédent : 4 %, depuis le 21 juin 1930.

Anc. Et. d'Imp. Th. DEWARICHET
J. M. G. et L. Dewarichet, frères et
sœurs, soc. en nom coll., 16, rue du
Bois-Sauvage, Bruxelles. Tél. 17.88.12
